

janvier 2015

192 | AMITIÉS INFO

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS BNP PARIBAS

L'ADR à l'heure du numérique



SOMMAIRE

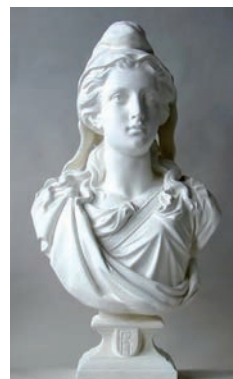
- 04** conseil d'administration
- 06** réunion des délégués
- 09** site Internet
- 10** infos Fonds social
- 13** des offres privilégiées
- 16** communication de l'ASRAS
- 17** mutuelle
- 18** infos utiles
- 20** partenariat / BCS
- 21** actualités du Groupe
- 22** jeux
- 23** musée de l'insolite
- 26** la vie de nos délégations
- 28** évactions
- 33** arrêt sur images
- 37** le carnet
- 43** les petites annonces

Musée des sapeurs-pompiers
de France à Montville (76)

23



04



notre **supplément Évocation historique**
au centre du magazine
« **Les femmes et le féminisme**
en France depuis 1789 »
© Wikipédia

Le magazine trimestriel de
l'Association Des Retraités BNP Paribas
Numéro 192 – janvier 2015
Copyright © ADR BNP Paribas

Directeur de la publication : Jean-François Levard

Rédacteur en chef : André Delamarche

Rédacteur en chef adjoint : Gérard Chaussoy

Assistance de la rédaction : Simone Raffaud,
Monique Commet

Comité de rédaction : Jean-Luc Burgan,
Gérard Chaussoy, Michèle Coadic, André Delamarche,
Arlette Fournier, Alain Laurence, Guy Olivier,
Simone Raffaud

Editeur délégué : Eding

Conception graphique et mise en page :
Anne Chaponnay

Photo de couverture : DR

Crédits photos : DR

Impression : BLG Toul 

Tirage 23 500 exemplaires

Distribution : Europe Routage - 54200 Toul

N° ISSN 1152-9504

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

ASSOCIATION DES RETRAITÉS BNP PARIBAS

BUREAUX : 22, rue de Clignancourt 75018 Paris //
Métro Barbès Rochechouart

PERMANENCES :
chaque lundi, mercredi et vendredi de 14 H à 17 H

CONTACTS :

Présidence : 01 40 14 15 23

Secrétariat général : 01 40 14 70 89

Magazine « Amitiés Info » : 01 40 14 61 88

Trésorerie : 01 40 14 70 92

Grands voyages : 01 40 14 66 29 // 01 55 77 61 03

Relations adhérents : 01 40 14 70 90 // 01 55 77 61 10

Site Internet : paris_rhg_adr_internet@bnpparibas.com

ADRESSE COURRIER : Association Des Retraités BNP Paribas
ACI : CSCS1A1 // 75450 Paris Cedex 09

E-MAIL : adrbnpp@bnpparibas.com

FAX : 01 40 14 73 40

SIÈGE SOCIAL : 16, bd des Italiens // 75009 Paris

éditorial



Jean-François LEVARD

Président

Le réseau ADR au cœur du rayonnement de l'association

Chers amis,

Je ne peux commencer cet « édit » sans présenter à chacun d'entre vous tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de solidarité pour cette année nouvelle.

Mais je souhaiterais aussi formuler des vœux pour notre Amicale auxquels chacun d'entre nous, chacun d'entre vous peut s'associer, car l'ADR et son avenir sont confiés à tous ses adhérents, donc à vous, ami lecteur.

La question qui se pose est brûlante : « Comment développer et enrichir le réseau ADR dans une société en pleine révolution technologique et dans laquelle une majorité de seniors est de plus en plus connectée ? » Comment bénéficier du potentiel d'économie qui peut être généré par une utilisation sereine mais volontaire d'Internet dans nos échanges ?

La réponse est fort complexe, car il nous faut à la fois satisfaire les plus anciens de nos adhérents, très attachés à une communication écrite, le magazine Amitiés Info en étant l'illustration, et être à l'écoute de ceux qui privilégient une lecture numérique.

Cette évolution est inéluctable et constitue pour l'ADR **un véritable défi d'adaptation et d'anticipation** pour nos supports de communication et, par conséquent, sur l'attractivité de notre association.

Il nous faut donc concilier le maintien d'un certain nombre de courriers et d'un magazine de qualité, mais dont le coût de fabrication doit être contenu ; une étape est franchie avec ce numéro plus économique permettant de lancer **le projet d'une version numérique** et d'offrir ainsi le choix à l'ensemble de nos adhérents de l'une ou de l'autre formule.

Je forme un premier vœu : que chacun de nos adhérents quelles que soient sa génération et ses appétences trouve toujours au sein de notre ADR les moyens de partager l'amitié et la solidarité.

Parallèlement, l'évolution du site de l'ADR et le développement de son réseau d'adhérents est un objectif à forte valeur humaine ; l'éditorial de l'édition précédente du magazine mettait en évidence les enjeux des trois prochaines années.

Aussi je forme un deuxième vœu : que de nombreux nouveaux adhérents rejoignent notre communauté d'échanges et de partages, le « Réseau ADR », afin de le faire vivre avec le maximum d'acteurs. Vous trouverez en page 9 les modalités pratiques pour vous inscrire sur le site et à l'annuaire.

Avec toutes mes amitiés.

Jean-François LEVARD

conseil d'administration

PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2014

Le Conseil d'administration de notre association s'est réuni à Louveciennes le 4 novembre 2014 sous la présidence de Jean-François Levard. 41 administrateurs sur 44 élus étant présents (dont 3 représentés), le Conseil a pu délibérer valablement.

Absents excusés : Jean-Marie Gabas, Jacques Lanoë et Guy Olivier.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le président a ouvert la séance en rendant hommage à Jean-Louis Daëls, délégué régional de la Haute-Normandie, récemment décédé. Il a demandé à l'assistance d'observer quelques instants de silence. Il a également tenu à remercier Jacques Lanoë, ex-président de l'Amicale des anciens de l'Étoile Kléber et administrateur de l'ADR, qui a souhaité mettre fin à sa fonction. Le président a insisté sur le fait que celui-ci a particulièrement œuvré pour développer des synergies entre nos deux associations.

INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il fait approuver le procès-verbal du Conseil d'administration du 6 février 2014 à l'unanimité. Il rappelle :

• Les résultats des votes par correspondance :

- Inscrits : 20 768
- Suffrages exprimés : 7 486
- Approbation du rapport moral : 94,5 %
- Approbation du rapport financier : 92,9 %



• L'approbation à plus de 92 % :

- du renouvellement des mandats de cinq administrateurs titulaires : Jean-Pierre Dupire, René Guérin, André Lambert, Christian Mougeot et Jacques Valleye.
- de la cooptation de neuf nouveaux administrateurs : Michèle Coadic, Colette Demazeau, Annie Méchin, Marcelle Pinard, Claudine Raymond, Philippe Aubuchou, Gérard Chaussoy, Didier Hémon, Alain Natale.

Le Conseil a également procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus à l'unanimité :

- **Président** : Jean-François Levard
- **Vice-présidents** : Marie-France Échelard, Gérard Fontaine et Jean-Yves Pigeat
- **Secrétaire général** : Gérard Fontaine
- **Secrétaires généraux adjoints** : Marie-Claude Carlier et Jacques Raymond
- **Trésorière** : Chantal Piquet
- **Trésorière adjointe** : Annie Méchin



AJOUT D'UN ARTICLE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le président a proposé à la demande des contrôleurs aux comptes l'ajout d'un article 7 au règlement intérieur libellé comme suit :

Article 7 - Rôle des contrôleurs aux comptes.

L'ADR ayant recours à un expert-comptable depuis 2012, la mission des contrôleurs aux comptes (au nombre de deux minimum) consiste à apprécier la pertinence de l'utilisation des budgets de l'association. Pour la bonne réalisation de leur mission, les contrôleurs aux comptes ont accès à la même documentation comptable que l'expert-comptable et aux

outils budgétaires et de gestion financière de l'ADR en cours.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

TRÉSORERIE

La trésorière a informé le Conseil du point de passage au 30 septembre 2014. Sauf événement particulier, l'exercice devrait se solder par un **léger déficit**.

EFFECTIF DES ADHÉRENTS

Il reste **stable** malgré une baisse des départs en retraite.

>> L'ordre du jour étant épuisé, le président a conclu en précisant qu'il sera probablement amené à procéder à une réunion virtuelle du Conseil d'administration pour acter les dispositions envisagées lors de la réunion des délégués en application de la réglementation relative à l'assurance tourisme. Il donne rendez-vous pour le prochain Conseil d'administration en février 2015.

Jean-François LEVARD, président
Gérard FONTAINE, secrétaire général



réunion des délégués

COMPTE RENDU DES 3 ET 4 NOVEMBRE 2014

En préalable, l'association a rendu hommage à Jean-Louis Daëls, délégué régional de Haute-Normandie, décédé en octobre 2014.

Les délégués régionaux ont ensuite échangé sur les principaux axes de réflexion ouverts au sein de notre association.



Un point a d'abord été fait sur les relations de notre association avec le groupe BNP Paribas.

Celles-ci se déroulent dans un climat de confiance et nous trouvons, en de multiples occasions et multiples lieux, de puissants soutiens qui facilitent grandement la vie de notre association.

Néanmoins, l'effort budgétaire demandé à toutes les instances de la banque ne sont pas sans conséquence sur la dotation qui nous est octroyée.

SUR LES ADHÉSIONS

Le nombre des départs à la retraite est en forte contraction (- 20 %), ce qui bien sûr nous préoccupe, car **il est très important que nous maintenions un rythme d'adhésions significatif** pour compenser l'érosion naturelle.

Nous devons très certainement préparer en 2015, une grande opération de parrainage, par exemple.

NOS ORGANISATIONS

À l'instar de ce que nous avons réalisé avec l'Alsace et la Lorraine, nous poursuivrons, lorsque cela sera possible et avec l'accord de nos délégués, **les rapprochements de régions** si cela semble opportun. Ainsi les deux Normandie puis l'Aquitaine et le Pays

Basque et enfin Midi-Pyrénées avec Béarn-Bigorre se regrouperont en 2015.

Pour faciliter l'avancement de nos projets, trois groupes de réflexion et d'échanges ont exprimé un certain nombre de propositions sur les thèmes suivants :

- Rôle des délégations et des délégués
- Évolution de notre organisation
- Attentes des nouveaux adhérents.

Des suggestions ont été exprimées et seront progressivement intégrées dans notre démarche associative.

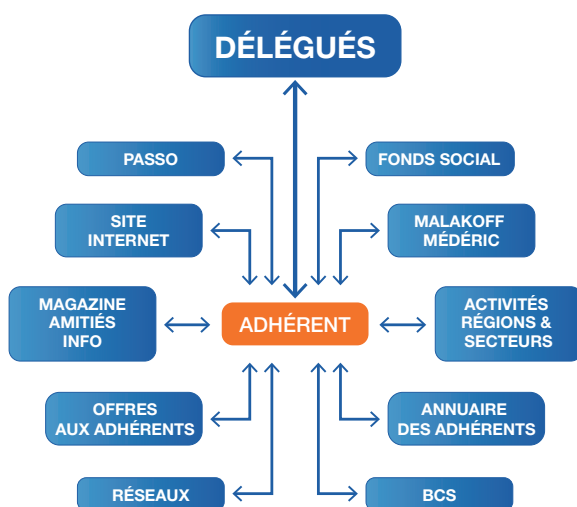


Une ADR multicanal au service des adhérents.

L'ÉVOLUTION DE NOS OFFRES

Force est de constater que **notre ADR se doit d'enrichir la gamme de ses services associatifs** face à l'évolution des attentes des nouveaux adhérents qui, s'appuyant sur tous les outils actuels de communication, souhaitent moins être entourés d'une organisation forte que de pouvoir vivre l'ADR à leur rythme et en fonction d'attentes ponctuelles.

Ceci nous amène, comme le schéma ci-dessous le résume, à repenser nos organisations, afin que tous les adhérents puissent trouver au sein de l'ADR, la ou les relations qu'ils souhaitent entretenir avec elle ou avec d'autres adhérents.



SUR LE BUDGET ET NOS DÉPENSES

Comme toute association, nous vivons sous un régime contraint. Bon an mal an, nous équilibrons recettes et dépenses. Or, nous sommes obligés aujourd'hui de faire appel, pour différentes fonctions, à des professionnels (journal, Internet, comptable, affranchissement, etc.).

Malgré cela, nous devons investir dans les nouvelles technologies, ce que nous ne pouvons faire que trop progressivement, face à l'évolution ultrarapide des technologies, ce qui nous laisse toujours un retard non négligeable.

Une piste nous permettrait d'améliorer cette situation, c'est l'utilisation optimale d'Internet pour l'échange de courriers sortants avec nos adhérents.

On estime la dépense actuelle à plus de 50 000 € par an, ce qui devient déraisonnable. Nous ferons évoluer le site Internet dans ce sens.

VERSION NUMÉRIQUE DU MAGAZINE

Parmi les avancées qui seront mises à la disposition de nos adhérents volontaires, figure **début 2015, la version numérique du journal** qui nous permettrait de réaliser, en cas de succès, de réelles économies.

NOS ASSURANCES

La lecture de nos contrats a fait apparaître de notables insuffisances dans la couverture des risques que nous encourrons à l'occasion des activités amicales que nous organisons.

Nous sommes donc obligés, pour répondre aux obligations contractuelles, de faire adhérer à notre association tous les participants à nos manifestations. Nous avons convenu d'instaurer une cotisation réduite de 50 % pour les conjoints de nos adhérents, soit 12 € pour 2015. En revanche, les participants extérieurs à l'association paieront une cotisation entière soit 24 € en 2015.

LE FONDS SOCIAL : SES DEUX PÔLES D'INTERVENTION

Le Fonds social a été créé en 2004 par l'ADR et l'Amicale des retraités Paribas, rejoint en 2007 par l'AAEK, pour répondre à la demande d'aides financières ponctuelles exprimées par des retraités du Groupe BNP Paribas. En 2012, par délégation des associations ADR et AAEK, une structure d'écoute, d'assistance et de conseil a été confiée au Fonds Social : le Pôle Action Sociale et Solidarité (PASSO).

>> Pôle Aides financières

Son activité principale consiste à répondre à la demande d'aides financières ponctuelles exprimées par des retraités du Groupe BNP Paribas. La commission statuant sur les aides financières se réunit quatre à cinq fois par an. Trente à quarante retraités bénéficient chaque année d'une aide pour un montant moyen légèrement inférieur à 1 000 €.

Depuis sa création en octobre 2004, près de 600 demandes ont été examinées, plus de 200 retraités ont bénéficié d'une aide pour un total de plus de 200 000 €. Le pôle assure également le remboursement des frais engagés par les délégués de l'ADR en matière d'action sociale (budget annuel de 25 000 € environ).



>> Pôle PASSO

Le bilan, du démarrage à ce jour, fait ressortir que PASSO a été sollicité par plus de 350 retraités de l'ADR et de l'AAEK sur des sujets très variés :

- des questions de vie courante ;
- des difficultés financières ;
- des demandes d'ordre juridique ;
- des litiges (familiaux, voisinage) ;
- des explications sur le calcul des retraites.

En ce qui concerne l'implication des délégués dans l'action sociale de proximité, PASSO peut apporter :

- son appui direct en prenant en charge la demande du retraité ;
- des informations nécessaires aux questions que vous vous posez ou à celles de vos adhérents.

>> Communication du Fonds social

Les supports de communication du Fonds social auprès des adhérents et des délégués sont actuellement les suivants :

- le site Internet de l'ADR ;
- le guide du délégué ;
- les articles de PASSO dans le magazine *Amitiés Info* ;
- un bulletin d'information annuel ou une plaquette adressée tous les deux ans environ.

>> Évolution du Fonds social

En 2015, pour améliorer notre dispositif de solidarité, nous souhaiterions par des initiatives à la main de tous les délégués :

- entretenir un dialogue permanent sur tous les sujets ou problématiques ayant trait à l'action sociale ;
- développer les contacts avec les retraités isolés par l'âge, l'hébergement ou un événement de la vie douloureux (par exemple, un contact téléphonique avec le retraité pour faire connaissance ou prendre de ses nouvelles) ;
- participer aux réunions organisées dans les régions pour communiquer sur l'actualité sociale.

Pour rendre le Fonds social encore plus visible dans les médias :

- communication écrite : dans le magazine *Amitiés Info*, renforcement de la partie réservée au pôle Aides financières et information annuelle sur l'activité du pôle PASSO ;
- sur le site Internet de l'ADR : création d'un onglet dédié au Fonds social et PASSO.

Flash info : Assurance de l'ADR

Comme chacun d'entre nous, notre association est à l'abri d'une police d'assurance « responsabilité civile » destinée à couvrir les risques que pourraient encourir des tiers dans le cadre des activités que nous organisons avec et pour nos adhérents. Nos assureurs viennent de nous rappeler et de nous confirmer que seuls les adhérents de l'ADR étaient couverts par ce contrat.

De ce fait, nous sommes dans l'obligation de faire adhérer à notre association, à partir du 1^{er} janvier 2015, tous les participants à nos activités (réunions amicales, repas, excursions, voyages...).

Sont concernés principalement, **les conjoints** de nos adhérents et **les « extérieurs »** non liés à un adhérent qui se joignent parfois à nos manifestations.

Pour cette catégorie de participants, le Conseil d'administration de l'ADR a décidé de limiter à 50 % du tarif de base le montant de cette cotisation pour les conjoints, soit **12 €** au lieu de 24 € pour 2015. En revanche, les « extérieurs » relèveront du tarif de base soit **24 €**.

Nous vous remercions vivement de votre compréhension pour cette décision qui s'impose à nous, mais qui nous permettra aussi de poursuivre en toute sécurité nos activités amicales.

Jean-François LEVARD

site Internet



Actuellement, sur 21 000 adhérents, 9 100 ont communiqué leur adresse e-mail et 7 200 figurent dans l'annuaire des adhérents.

Nous lançons cette année **une campagne d'inscriptions** avec pour objectif de rendre progressivement majoritaires les adhérents connectés au site de l'ADR. Toutes les rencontres et réunions amicales organisées dans les régions doivent être mises à profit pour encourager nos adhérents à venir rejoindre notre réseau social ADR. Nous vous communiquerons chaque fin d'année le nombre des nouvelles inscriptions. En effet, **l'avenir de l'association est largement tributaire de notre capacité à faire évoluer ses structures et ses moyens de communication** dont le site en est l'élément central.

POUR NOUS REJOINDRE, QUELQUES CLICS SUFFISENT :

Cliquer sur l'onglet
« **Connectez-vous à votre espace** »
en haut à droite.



1 se connecter sur le site Internet de l'ADR :
www.adr.bnpparibas.com

Dans la fenêtre qui s'affiche, rentrer **son identifiant** (votre n° adhérent ou matricule) + **mot de passe** (pour une 1^{re} connexion, ce mot de passe est également votre n° adhérent ; vous avez la possibilité de le changer ultérieurement), puis cliquer sur l'onglet « **Me connecter** ».



Cliquer en haut à droite, onglet
« **Accéder à mon espace** ».



Sur la fenêtre « **Mon espace** », cliquer sur
« **Modifier mes infos personnelles** »
(vous pouvez vérifier ou modifier les différentes informations qui vous concernent et modifier votre mot de passe).



Pour l'annuaire, sur la fenêtre « **Mon espace** », cliquer sur « **Modifier ma présence dans l'annuaire** » (vous pouvez alors choisir d'apparaître dans l'annuaire des adhérents et paramétrer vos informations présentes dans cet annuaire ; indiquer obligatoirement une information pour vous joindre : adresse postale, e-mail ou n° de téléphone), puis cliquer sur l'onglet « **Valider** ».



En cas de difficultés, sur le bandeau du site, en haut à droite, cliquer sur « **Contactez-nous** ».

MAINTENANT, À VOS CLAVIERS, ET BONNE ROUTE DANS LE RÉSEAU ADR.

infos Fonds social

FONDS SOCIAL DES RETRAITÉS BNP PARIBAS



PÔLE ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ (PASSO)

Bien vieillir à domicile

Les retraités, dans leur grande majorité, souhaitent vivre le plus longtemps possible à leur domicile. Cette aspiration, très légitime, ne peut toutefois se réaliser que si tous les moyens sont mis en œuvre pour assurer aux personnes âgées, sécurité et confort de vie. Il est indispensable d'anticiper les risques de réduction de l'autonomie en adaptant son logement le plus tôt possible et, si besoin, en réalisant des travaux d'aménagement.

1. COMMENT FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE ET RÉDUIRE LES RISQUES DE CHUTE ?

- Il est nécessaire que toutes les zones « à risque » (seuils, couloirs, paliers, escaliers...) soient correctement éclairées. Des détecteurs de présence qui allument automatiquement la lumière lors du passage d'une personne peuvent être très utiles en particulier la nuit.
- Les tapis sont déconseillés à moins qu'ils ne soient fixés par un scotch double face. Il est préférable d'opter pour une moquette qui amortit les chocs éventuels.
- Pour éviter les fils électriques qui traînent, multiplier les prises électriques et fixer les fils au mur. En cas d'utilisation de prises multiples, veiller à ne pas les surcharger (risque d'incendie).
- Équiper le nez des marches d'escalier d'un antidérapant ou les peindre d'une couleur différente pour marquer un contraste visuel.
- Dans la cuisine, préférer les plaques électriques plutôt que le gaz. Dans les deux cas, s'assurer que la cuisinière est dotée d'un dispositif de sécurité qui coupe le gaz ou l'électricité en cas d'oubli.
- Stocker les produits chimiques (entretien ou bricolage) dans un lieu spécifique pour éviter les risques d'intoxication, d'explosion ou de brûlure.
- Remplacer la baignoire par une douche et installer dans la salle de bains et les toilettes des barres d'appui et des tapis antidérapants.
- Éventuellement, faire poser des volets roulants électriques.
- Pour les déficients visuels, prévoir un éclairage renforcé (lampe de lecture, loupe led malvoyant...).
- En cas d'audition réduite, coupler la sonnette à un indicateur de sonnerie visuel.
- S'équiper d'un dispositif de téléassistance qui contactera une personne pouvant vous aider en cas d'urgence.

2. COMMENT FAIRE RÉALISER UN DIAGNOSTIC PAR UN PROFESSIONNEL ?

2.1. Si vous êtes âgé de 75 ans au moins et que vous bénéficiez d'une retraite complémentaire ARRCO / AGIRC

Vous pouvez demander un diagnostic « Bien chez moi » auprès d'un conseiller en appelant le **0 810 360 560** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Ce service est un échange avec un ergothérapeute diplômé d'État. Il prend en compte tous les aspects de votre logement, vos habitudes de vie et vous propose des solutions pour optimiser les gestes de la vie quotidienne.

Ce diagnostic est pris en charge par la caisse de retraite complémentaire, seule une participation forfaitaire de 15 euros vous sera demandée à la fin de la visite de l'ergothérapeute.

2.2. Si vous avez 55 ans au moins, que vous percevez une retraite du régime général et que vous avez des difficultés dans la vie courante

Vous pouvez vous adresser à la caisse d'assurance vieillesse en appelant le **39 60**. Un évaluateur viendra à votre domicile et pourra, éventuellement, vous proposer un « kit prévention » financé par l'assurance retraite pour l'achat et la pose de matériels à votre domicile ou une aide financière pour la réalisation de travaux. Ces aides sont soumises à conditions.

3. COMMENT OBTENIR DES AIDES TECHNIQUES ET/OU FINANCIÈRES ?

Certains travaux d'adaptation des logements pour le maintien à domicile peuvent faire l'objet d'aides :

- mise en place d'un escalier ou de rampes ;
- travaux de création ou d'élargissement d'ouvertures pour couloirs, portes, marches, seuils...
- création, modification ou remplacement d'équipements sanitaires et robinetterie (évier, lavabo, douche, baignoire), y compris les travaux induits (sols, carrelage) ;
- installation de mains courantes, barres d'appui, poignées de rappel de porte ;
- installation ou adaptation des systèmes de commande de fermeture et d'ouverture ;
- réfection ou adaptation des cheminements extérieurs, de cour ou de passage dans un projet d'accessibilité...

3.1. Le PACT ARIM (Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat)

Il propose des conseils techniques et des aides à la personne pour procéder aux démarches permettant d'élaborer un plan de financement en fonction de votre situation. Vous pouvez les contacter en recherchant les coordonnées de la structure régionale ou sur le site Internet **www.pact-arim.org** (Fédération des PACT : 01 42 81 97 70).

D'autres associations, qui disposent d'antennes régionales, proposent une aide similaire, telles que l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) **www.anil.org** ou la Fédération nationale de l'habitat et du développement (H&D) **www.habitat-developpement.tm.fr**

3.2. L'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

Elle accorde des subventions pour la réalisation de travaux pour l'autonomie de la personne dans les logements ou immeubles anciens (minimum 15 ans). Ces aides s'adressent aux propriétaires qui occupent ou louent leur logement, ainsi qu'aux locataires. Pour bénéficier de ces aides, la personne ou le couple doit avoir des ressources inférieures à certains plafonds qui définissent des niveaux d'aide différents. Ces montants sont mis à jour le 1^{er} janvier de chaque année et peuvent être consultés sur le site de l'ANAH **www.anah.fr** (téléphone : 0 820 15 15 15). Une réforme des aides de l'aménagement des logements des personnes âgées est en cours de préparation. Les règles concernant la procédure, les critères de ressources, ainsi que la liste des travaux pouvant être subventionnés sont susceptibles d'être modifiées.

3.3. La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Si vous êtes titulaire d'une carte d'invalidité, vous pouvez vous adresser directement à la Maison des personnes handicapées de votre département.

3.4. La Caisse d'assurance retraite

Dans le cadre du dispositif « Bien vivre chez soi », la caisse d'assurance retraite peut, sous certaines conditions, apporter une aide pour des travaux dans la résidence principale.

La demande se fait auprès de la caisse régionale qui effectue une évaluation des besoins au domicile du demandeur : l'évaluateur de la caisse visite le domicile et fait part de ses conseils et préconisations pour l'adaptation du logement. Il élabore un plan d'aide qui sera remis à la caisse régionale qui décidera de l'aide pouvant être accordée en fonction des ressources du demandeur.

Site Internet **www.lassuranceretraite.fr**

Téléphone : 3960

3.5. Les collectivités territoriales

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie, du Centre communal d'action sociale ou du Conseil général de votre département. Certaines collectivités peuvent également vous apporter de l'aide.

ATTENTION : Vous ne devez pas commencer les travaux tant que vous n'avez pas obtenu la réponse de l'organisme susceptible de vous accorder une aide financière.

3.6. Des réductions d'impôt

Certains travaux d'aménagement du logement (équipement et pose) donnent droit actuellement à un crédit d'impôt. La loi de finances pour 2015 est en cours de discussion. Au moment de faire votre déclaration annuelle, vous devrez vérifier que ces dispositions existent toujours.

Les travaux concernés sont :

- les sanitaires, éviers, lavabos à hauteur réglable, transformation de salle de bains...
- les équipements de sécurité et d'accessibilité.

L'équipe PASSO du Fonds social des retraités BNP Paribas est à votre disposition pour toute information complémentaire et pour vous orienter dans vos démarches.

Vous pouvez la joindre le mardi de 10 heures à 17 heures au 01 55 77 91 97 ou 01 55 77 92 08.

Depuis sa création début 2012, le Pôle Action sociale et Solidarité a publié chaque trimestre un article dans *Amitiés Info* pour répondre aux questions qui lui sont posées le plus fréquemment.

Ces articles sont disponibles sur le site Internet de l'ADR www.adr.bnpparibas.com (onglet « Guides pratiques » - rubrique « Infos PASSO »). Si vous n'avez pas accès à Internet et que vous n'avez pas conservé ces articles, nous pouvons vous les adresser par courrier sur demande de votre part.

- N°181 – 04/2012 – La protection des majeurs
- N°182 – 07/2012 – Les régimes matrimoniaux
- N°183 – 10/2012 – La dépendance
- N°184 – 01/2013 – L'aidant familial
- N°185 – 04/2013 – Le remboursement des frais de santé
- N°186 – 07/2013 – La maladie d'Alzheimer
- N°187 – 10/2013 – Rester en forme, bien vieillir
- N°188 – 01/2014 – Les formalités à accomplir après un décès
- N°189 – 04/2014 – Le chèque emploi service universel (CESU)
- N°190 – 07/2014 – Les aides à domicile financées par les caisses de retraite
- N°191 – 10/2014 – Les pensions de réversion



PÔLE AIDES FINANCIÈRES

Pour faire part de leurs difficultés, les retraités ont la possibilité de s'adresser à leur délégué local ou directement par téléphone au Fonds social tous les mercredis de 10 h 30 à 16 heures.

Dès que la demande d'aide est sollicitée, le Fonds social adresse **un questionnaire** pour permettre au retraité de décrire sa situation personnelle et patrimoniale.

Ce questionnaire, accompagné **des pièces justificatives réclamées**, doit être envoyé au Fonds social qui s'assure que le dossier est complet.

La demande d'aide est alors soumise à une commission qui se réunit tous les deux mois (sauf cas d'extrême urgence). Celle-ci prend sa décision en toute souveraineté, selon des critères définis par le Fonds social.

L'aide accordée est ponctuelle et se traduit par un don à titre exceptionnel.

La décision de la commission est communiquée très rapidement au retraité.

N'hésitez pas à prendre contact :

Courrier : Fonds Social des retraités BNP Paribas - Code ACI : CSCS1A1 - 75 450 Paris Cedex 09

Téléphone : 01 55 77 61 17 le mercredi de 10 h 30 à 16 heures (en cas d'absence, laissez un message avec vos coordonnées et nous vous rappellerons)

E-mail : maurice.enguehard@bnpparibas.com

des offres privilégiées

D'ACHATS ET DE SERVICES...

FEUILLET À CONSERVER

PROGRAMME SENIORS EN VACANCES 2015

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées de 60 ans et plus (55 pour les personnes en situation de handicap) retraitées et/ou sans activité professionnelle, résidant en France, et leur conjoint marié ou pacsé quel que soit leur âge.

Quelles sont les offres de Seniors en Vacances ?

Avec Seniors en Vacances, profitez de séjours à taille humaine parfaitement adaptés à vos besoins : un large choix parmi 154 destinations dans toute la France. Faites votre choix : en village de vacances ou à l'hôtel, à la mer, à la montagne, à la campagne ou en Île-de-France. Des séjours de 5 ou 8 jours à tarif unique tout compris⁽¹⁾ avec hébergement en chambre double, pension complète, transfert aller-retour de la gare d'arrivée, une journée d'excursion au minimum, activités quotidiennes et animations tous les soirs...

À quels prix ?

- 8 jours/7 nuits au prix de 389 € (hors transport)
- 5 jours/4 nuits au prix de 325 € (hors transport)

En outre, l'ANCV propose un véritable coup de pouce en contribuant financièrement au coût du séjour⁽²⁾ si votre foyer est non imposable⁽³⁾ ou si vous accompagnez une personne dépendante ou en perte d'autonomie, soit avec l'aide de l'ANCV⁽¹⁾ :

- 8 jours/7 nuits au prix de 204 €
- 5 jours/4 nuits au prix de 175 €

Pour en savoir plus, demandez une documentation :

- par téléphone au N° magique AZUR 32 40 et dites « Seniors en Vacances »
- par courrier à ANCV - Seniors en Vacances TSA 58 11 - 37 911 Tours Cedex 9

(1) Ne comprend pas le transport, le supplément éventuel pour la chambre individuelle, la taxe de séjour et l'assurance annulation.

(2) Une aide par an et par personne.

(3) L'impôt sur le revenu net avant correction doit être inférieur ou égal à 61 €.

RÉSERVATIONS DE VACANCES / LOCATIONS AUPRÈS DU CCE VIA L'ADR*

En liaison avec le Comité central d'entreprise BNP Paribas qui nous apporte son soutien logistique aussi bien dans la gestion de réservations que des modes de règlement, l'ADR vous propose des offres avantageuses pour vos réservations de vacances ou d'escapades.

Elles s'adressent aux retraités BNP Paribas et leurs ayants droit, sans participation du CCE.

Comment procéder ?

Procurez-vous les brochures de ces partenaires dans les agences de voyages ou consultez les sur leur site. Une fois votre choix effectué, imprimez et remplissez le document comprenant le Bulletin de réservation location* et le Mandat SEPA (ex-autorisation de prélèvement) en téléchargeant le document PDF sur notre site ADR ou en vous les procurant auprès de notre association.

Envoyez ces documents, accompagnés d'un RIB, à l'adresse courrier suivante :

Association des retraités BNP Paribas
ACI : CSCS 1 A1 - 75 450 Paris Cedex 09

L'équipe de réservation mise en place à l'ADR assure leur transmission au CCE qui traitera votre demande. Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail ou par courrier. Dès que votre dossier sera accepté, vous recevrez votre facture. Le CCE établira le nombre de prélèvements en tenant compte du délai entre la date de facturation et la date de départ (maximum 5 prélèvements).

* Mentionner éventuellement sur le bulletin d'inscription trois destinations : votre 1^{er} choix s'avère complet, les agents de réservation traitent directement le 2^e et le cas échéant le 3^e.

* Important

Les voyagistes du CCE nous accordent une remise sur tout ou partie de leurs brochures. Ces réductions s'appliquent sur les forfaits de base, hors taxes, visas éventuels et tout autre supplément. Vous pouvez consulter, à titre d'information uniquement, les descriptifs des destinations dans leurs brochures ou sur les sites Internet. Pour bénéficier de la réduction, l'inscription doit obligatoirement être faite par l'intermédiaire de l'ADR qui transmettra au CCE Vacances du personnel. Aucune option posée en direct auprès de ces voyagistes ne pourra être reprise par le CCE.

Nos offres privilégiées à tarifs préférentiels **régulièrement** mises à jour sont **consultables** sur notre site Internet : www.adr.bnpparibas.com dans le bandeau de fin de notre page d'accueil, rubrique « Partenaires ».

OFFRES DE SERVICES directement auprès des prestataires

 centrale de réservation France +33 (0) 820 05 05 05 code d'accès ADW E 445234	 centrale de réservation France +33 (0) 892 465 465 code d'accès 80823816	 assistance informatique et autre service à domicile 25 euros de l'heure après déduction fiscale www.mvad.fr ou 0 820 222 333
 jusqu'à 15 % de remise Numéro vert 0 800 00 16 33	 12 % de remise www.accorhotels.com ou 0 825 012 011 code client SC 276678638 n° contrat 25447	 10 % de remise www.organisation-funeraire.fr ou 01 43 29 07 50

OFFRES DE SERVICES via l'ADR



Microsoft Office

Microsoft Office Professionnel 2013

Il suffit de passer commande auprès de l'ADR BNP Paribas sur papier libre :

- **en indiquant** votre nom, prénom, numéro d'adhérent, adresse e-mail personnelle
- **et en joignant un chèque de 11 euros** à l'ordre de l'ADR BNP Paribas.

Envoyez le tout à l'adresse suivante :

Association des retraités BNP Paribas - ACI : CSCS1A1 - 75 450 Paris Cedex 09

RÉSERVATIONS DE VACANCES - LOCATIONS auprès du CCE de BNP Paribas via l'ADR
Modalités pratiques de réservation définies à la page 13.



de **5 % à 10 %**
de remise
selon dates et
destinations ou meilleure
offre du moment
www.clubmed.fr



12 % de remise
sur les forfaits
10 % de remise
sur les promotions
www.look-voyages.fr



10 %
de remise
sur les hôtels clubs MMV
www.mmv.fr



de **5 % à 25 %** de remise
suivant destinations
et périodes
Grille de réductions sur
<http://cce.bnpparibas.com>



12 %
de remise
www.timetours.fr



12 % de remise
sur l'étranger et
jusqu'à **22 %** de remise
sur les séjours en France
www.touristravacances.com



10 %
de remise
www.odalys-vacances.com



13 % de remise
sauf promotion et early
booking :
10 % de remise
www.fram.fr



10 %
de remise
5 %
de remise
sur les promotions
www.marmara.com



10 % de remise
(hors vols secs, promotions,
brochures TO tiers)
sur toutes les brochures
Nouvelles Frontières, TUI ou
Passion des Îles by Tourinter
www.nouvelles-frontieres.fr



10 %
de remise
www.goelia.fr



10 %
de remise
www.lesvillagesclubsdusoleil.com



11 %
de remise
www.sangho.fr



communication de l'ASRAS

ASSOCIATION DES ACTIONNAIRES SALARIÉS ET ANCIENS SALARIÉS DU GROUPE BNP PARIBAS



« **L'ASRAS défend les intérêts des détenteurs d'épargne salariale** »

À la suite des réflexions du COPIESAS (Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié), **de nouvelles dispositions figureront dans le projet de loi sur l'épargne salariale** qui sera examiné dans les prochains mois par le Parlement. Cette future loi sera incluse dans la « loi Macron » qui devrait être publiée fin mars / début avril 2015.

L'ASRAS, qui a participé avec la FAS (Fédération française des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés) à ces réflexions, a œuvré pour que **les intérêts des détenteurs de l'épargne salariale** (salariés et anciens salariés) soient préservés et pour qu'**une dynamique nouvelle** soit engagée, notamment en fiscalisant moins lourdement l'épargne salariale investie à long terme.

Outre ces actions au niveau national, l'ASRAS met en œuvre un plan qui devrait lui permettre d'améliorer sa visibilité auprès des salariés et des anciens salariés du groupe BNP Paribas. Pour cela, elle a recensé, avec l'aide de ses correspondants régionaux, les attentes de ses adhérents :

- continuer à faire du lobbying et des propositions pour que les opérations d'actionnariat salarié reprennent ;

- favoriser l'union entre les différents métiers spécialisés, l'appartenance à une famille soudée autour des valeurs du groupe, ainsi que l'adaptation à un monde qui change ;
- apporter une valeur ajoutée sur le choix et l'opportunité d'investir en expliquant d'une manière simple les règles de fonctionnement du PEE et du PERCO, leurs avantages et inconvénients, les possibilités d'arbitrage, l'abondement...
- développer une information claire, rapide et simple sur l'actionnariat salarié et l'épargne salariale en faveur des salariés et des anciens salariés ;
- être un soutien au président du Conseil de surveillance du FCPE Actionnariat France tout en conservant la neutralité qui s'impose.

L'ASRAS mobilise l'ensemble de ses énergies et compte sur l'implication de tous, et notamment des adhérents de l'ADR, pour l'aider à répondre à toutes ces attentes.

Si vous souhaitez rejoindre l'ASRAS comme adhérent ou plus, les contacts sont les suivants :

- **téléphone** : 01 40 14 89 05
- **site Internet** : www.asras.net
- **courriel** : asras@bnpparibas.com

Bulletin d'adhésion à retourner accompagné de votre RIB à l'adresse suivante :

ASRAS BNP PARIBAS - Code ACI : CBC03A1 - 24 rue des Jeûneurs - 75 002 PARIS



Je soussigné(e), ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Pays :

Adresse courriel personnelle : Téléphone personnel :

Autorisation de prélèvement : N° national d'émetteur 470156

J'autorise le prélèvement de la cotisation annuelle de l'ASRAS de 15 € sur mon compte bancaire et joins un RIB.

Intitulé du compte à débiter :

Code Banque Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour les non-résidents indiquez le code IBAN :

.....

Date et signature

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte.

mutuelle

UNE MUTUELLE SOLIDE... DANS UN MONDE EN PLEINE MUTATION !

Je suis heureux que votre revue me donne l'occasion de vous faire un point sur la situation de la Mutuelle à l'orée de l'année 2015. Je peux vous garantir que cette situation est bonne et, en grande partie, grâce aux efforts financiers que vous avez assumés ces deux dernières années, efforts qui ont fait réagir un certain nombre d'entre vous, témoins les courriels et lettres que j'ai reçus dans les premiers mois de 2014.



Une Mutuelle solide

Notre situation financière, examinée régulièrement par notre Comité financier et risques, est saine. La majorité de nos placements sont sécurisés, décision réaffirmée récemment par notre Conseil d'administration, même si de ce fait les rendements financiers de nos avoirs sont moins élevés que si nous avions choisi des placements à risques. À ce jour, notre trésorerie globale représente plus de deux années

de prestations, ce qui se traduit également dans nos bons ratios de solvabilité constatés par notre Autorité de tutelle, l'ACPR. De ce fait, je peux affirmer que notre Mutuelle a les moyens de rester indépendante, dans une période où les économistes ont récemment affirmé que le nombre de mutuelles en France serait divisé par trois au cours des quatre années à venir.

Un système d'information moderne et adaptable

Cela a été notre grand chantier de 2013-2014 : procéder à la bascule d'une informatique élaborée il y a plus de vingt ans à un système moderne, conçu à l'époque de l'Internet, réactif et compatible avec les outils digitaux qui se répandent à une vitesse étonnante, y compris chez vous, les retraités !

Une équipe dévouée

Vous avez pu lire, dans le précédent numéro d'*Amitiés Info*, l'interview de Fabienne Montouchet, notre nouvelle directrice, qui porte une attention particulière à la rapidité et à la qualité des réponses qui vous sont données. Après une période difficile au printemps due à la bascule de l'informatique et aux changements de méthode de travail du personnel, nos indicateurs de prise d'appels téléphoniques et de taux de réponse aux mails sont remontés à des niveaux satisfaisants.

Un monde en pleine mutation

La maîtrise des dépenses de santé, en particulier des coûts d'hospitalisation et des dépassements d'honoraires, n'est toujours pas réalisée en France. Les pou-

voirs publics ont tardé à définir ce que doivent couvrir les contrats responsables ; dans notre cas, nous sommes assez proches des projets déposés, à l'exception des prises en charge d'optique qui n'auraient lieu que tous les deux ans. L'Accord national interprofessionnel de 2013 - l'ANI - va prendre effet en 2016 et nous obligera à revoir la structure de nos cotisations, puisque dorénavant les cotisations patronales devront égaler les cotisations salariales pour les salariés actifs. Et surtout, la directive européenne Solvabilité II, conçue à l'origine pour les compagnies d'assurances, va également s'appliquer aux mutuelles, dont la nôtre, à partir de 2016. Ces systèmes sont financièrement complexes. Heureusement, le personnel d'origine BNP Paribas est bien armé face à ces nouveaux concepts financiers, et nous organisons régulièrement des séances de formation pour les élus de notre Conseil d'administration.

Une évolution de cotisations maîtrisée en 2015

Ce sujet des cotisations est celui qui vous a le plus interpellé en 2014, année où nous avons dû à la fois fortement majorer les tarifs des options reprises de chez la FMP dans notre propre gestion, et augmenter à nouveau de 8 euros par mois les cotisations de chacun d'entre vous. C'était un effort très important auquel vous avez contribué et je vous en remercie sincèrement. Vous en verrez les résultats dans les comptes que nous arrêterons en mars prochain. Notre prélèvement dans la provision pour risques croissants des retraités sera cette année enfin limité, ce qui conforte la certitude d'une durée de vie longue pour notre Mutuelle, notre objectif commun à tous. Pour 2015, nous maintiendrons stables les tarifs des options, et nous limiterons l'augmentation des cotisations à la moitié de celle de l'an passé, soit 4 euros, ce qui correspond à peu près à la dérive des prestations de santé que vous consommez.

Je vous assure de ma totale implication, de celle de notre directrice et de toute l'équipe de la Mutuelle à votre service.

Bernard VIALLATOUX,
président de la Mutuelle BNP Paribas

infos utiles

L'ADR dans l'action



Dans l'édito du magazine n°191 paru en juillet dernier, notre président Jean-François Levard rappelle que **notre association est tournée principalement vers les activités amicales et la solidarité**, mais qu'elle est **également présente dans l'action** pour que « *notre voix de retraité soit portée avec force auprès des pouvoirs publics et de la représentation nationale* ».



Pour mieux vous informer, nous vous remettons ci-après l'organigramme de cette représentativité. La Confédération française des retraités (CFR) forte de 1,5 million de retraités, à laquelle nous adhérons via l'Union fédérale des retraités des banques (UFRB), œuvre dans ce sens.

Cette association créée en 2000, régie par la loi de 1901, est composée des cinq plus grandes fédérations de retraités. Son objectif est de faire entendre la voix des retraités et des personnes âgées auprès des gouvernants et des institutions françaises sur les sujets concernant :

- la représentation des retraités et des personnes âgées ;
- le système des retraites ;
- le système de la santé ;
- les conditions de vie des personnes âgées.

Les fédérations de la CFR mettent en commun leurs moyens financiers et humains pour atteindre les objectifs suivant :

- participer à la défense active d'un système de retraite solidaire et durable pour toutes les générations ;
- contribuer à la promotion d'une protection sociale équitable, incluant les conditions de vie et l'autonomie des personnes âgées ;
- assurer une large présence dans le tissu social par le bénévolat de ses membres et leur participation dans les organismes sociaux (Comité national et départemental des retraités et des personnes âgées, conseil d'usagers des organismes de santé et des établissements sociaux) ;
- contribuer à la représentation citoyenne des 16 millions de retraités français.

Les membres de la direction de la CFR sont aujourd'hui, en raison de leurs compétences, **de plus en plus sollicités et consultés par les gouvernants et les médias** (presse, radio, TV) sur les questions touchant les retraités et les personnes âgées.

Les cinq fédérations composant la CFR sont également membres de l'Organisation européenne de retraités AGE. Cette organisation accréditée auprès de la Commission européenne regroupe 22 millions d'adhérents.

Les informations importantes de la CFR vous sont transmises par notre association au travers de la lettre électronique de l'UFRB et sur le site Internet de l'ADR.

Gérard CHAUSSOY

Site Internet de la CFR : www.retraite-cfr.fr

Signification des sigles

UFRB : Union fédérale des retraités des banques (environ 50 000 adhérents)

FNAR : Fédération nationale des associations de retraités

UFR : Union française des retraités

CNR : Confédération nationale des retraités

Généralisations Mouvement - Les Aînés Ruraux (anciennement FNCAR : Fédération nationale des clubs d'aînés ruraux)

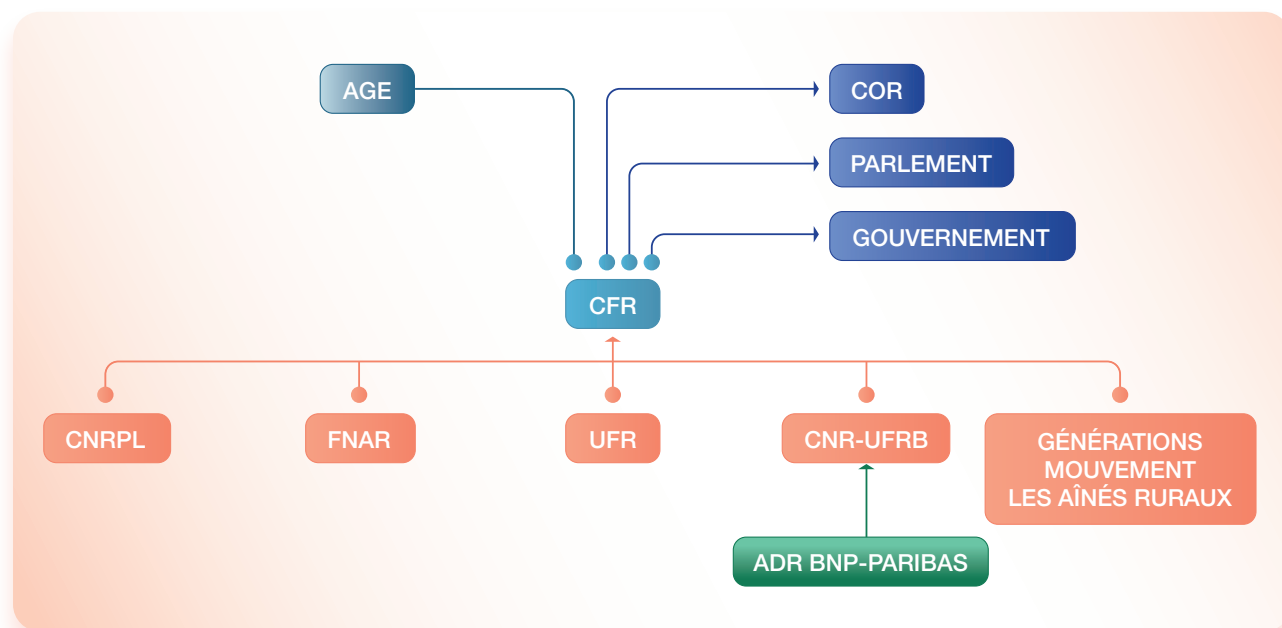
CFR : Confédération française des retraités

COR : Conseil d'orientation des retraites

AGE : Plate-forme européenne des personnes âgées

CNRPL : Confédération nationale des retraités des professions libérales

Représentativité des retraités



Participation aux frais d'obsèques des salariés d'origine BNP : les montants augmentent

Pour les décès survenus à compter du 1^{er} janvier 2015, le capital versé est de :

- 2 550 € en cas de décès du retraité ;
- 1 275 € en cas de décès du conjoint ou d'un enfant de moins de 21 ans (sans limite d'âge pour les enfants handicapés titulaires d'une carte d'invalidité).

Pour plus d'informations sur les modalités pratiques, veuillez vous reporter au N°188 page 12.

Cotisation année 2015

La cotisation de l'année 2015 a été fixée à 24 € par le dernier Conseil d'administration. Son prélèvement sera effectué début janvier.

Valeur des fonds communs de placement ouverts au personnel et cours de l'action BNP Paribas

	Valeur au 10/09/2014	Valeur au 28/11/2014	
Fonds n°897 - ACTIONNARIAT FRANCE	55,3834	53,0269	↘
Fonds n°1007 - MULTIPAR SECURITÉ	3,7142	3,715	↗
Fonds n°1029 - MULTIPAR SOLID. DYNAMIQUE SR	15,2886	15,4338	↗
Fonds n°1031 - MULTIPAR ACTIONS SR	19,6964	19,8856	↗
Fonds n°1034 - MULTIPAR SOLIDAIRE OBLIG SR	12,7053	12,7391	↗
ACTION BNP PARIBAS	53,85	51,56	↘
Indice CAC 40	4 450,79	4 401,60	↘

Informations fournies par l'ASRAS sur les supports cotés du groupe BNP Paribas.



partenariat / BCS



À PROPOS DE BCS...

BCS (Bénévolat de Compétences et Solidarité) est une association « loi 1901 » créée en 2009 à l'initiative de l'ADR et de BNP Paribas. **Son objectif : promouvoir le bénévolat auprès des retraités et des actifs du groupe BNP Paribas** souhaitant donner une dimension humaine à leur engagement et contribuer bénévolement à l'intégration sociale et économique de personnes se trouvant en difficulté.

À travers un réseau de 750 bénévoles, BCS est tournée vers **des actions à caractère éducatif, social et économique** grâce à une quinzaine d'associations solidaires dont BNP Paribas est partenaire ou, pour certaines d'entre elles, soutenues par la Fondation BNP Paribas.

Le rôle de BCS est d'accueillir, d'informer et d'accompagner les futurs bénévoles vers ces associations partenaires.

Les associations proposées par BCS sont réparties entre un pôle économique lié à l'entrepreneuriat social et à la micro-finance, un pôle éducatif dédié à l'insertion de la jeunesse et un pôle solidaire regroupant l'action dans le logement social ou l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi :

- **Pôle « Finance solidaire »** avec l'ADIE, IMPACT Partenaires (ex-BAC), Crésus, Financités, France Active, Initiative France, IDEAS (Institut du développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité).
- **Pôle « Insertion Jeunesse »**, avec l'ESA (Entraide scolaire amicale), Lire et Faire Lire, Proximité, Nos Quartiers ont des Talents, VS Art (Volontariat et soutien par l'art), Le Rocher Oasis des Cités (Actions éducatives, sociales ou culturelles au service de la population).
- **Pôle « Solidarités nouvelles »**, avec Habitat et Humanisme, SNC (Solidarités nouvelles face au chômage), les Restos du Cœur (compétences informatiques)...

Le bénévolat de compétences suppose une attitude solidaire et un engagement personnel au service de l'intégration sociale et économique. Du fait de son parcours professionnel et personnel, chacun d'entre nous possède une ou plusieurs expertises, des talents, des connaissances dans des domaines variés dont il peut faire bénéficier les personnes qui en ont précisément besoin. La sensibilisation à la gestion budgétaire, l'aide à la création d'entreprise, l'encadrement scolaire, le coaching de jeunes diplômés et bien d'autres actions sont menées pour aider à dénouer des situations difficiles.

Le périmètre de BCS couvre le territoire national grâce au maillage de ses responsables régionaux (de Bordeaux à Strasbourg, de Lille à Marseille, et même les DOM-TOM !).

Si vous êtes intéressé(e) par un engagement dans le bénévolat de compétences, prenez contact avec BCS ou auprès de votre délégué régional, il connaît BCS.

BCS - 22 rue de Clignancourt - 75 018 Paris

Téléphone : 01 40 14 05 16

E-mail : bcs@bnpparibas.com

Notre blog : www.bcspourmondequichange.com

Contactez BCS : par téléphone au 01 40 14 05 16, par mail bcs@bnpparibas.com, ou en retournant le coupon joint à l'adresse suivante : BCS (Bénévolat de Compétences et Solidarité) 22, rue de Clignancourt 75018 Paris Code ACI : CSCRCA1

Bulletin réponse concernant l'intérêt porté sur le bénévolat

Mme, Mlle, M. Nom..... Prénom.....

Adresse

Ville Code postal.....

N° Tél. fixe N° Tél. portable E-mail

Je suis intéressé(e) par une information complémentaire sur

Je souhaite devenir bénévole dans le pôle : ☐ Finance solidaire ☐ Insertion jeunesse ☐ Solidarités nouvelles

Si vous êtes déjà bénévole dans une association, faites-le nous savoir.

actualités du Groupe

RÉSULTATS DU GROUPE AU 30 SEPTEMBRE 2014

Le 30 octobre 2014, le Conseil d'administration de BNP Paribas, réuni sous la présidence de Baudouin Prot, a examiné les résultats du Groupe pour le troisième trimestre 2014.



FINALISATION CE TRIMESTRE DE DEUX OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE CIBLÉE*

- BGZ EN POLOGNE
- LASER DÉSORMAIS DÉTENU À 100 %

Progression des revenus dans tous les pôles, tirée notamment par les métiers spécialisés, le **RETAIL INTERNATIONAL** et **FIXED INCOME**

PNB DES PÔLES OPÉRATIONNELS : +2,6 %** / 3T13

HAUSSE DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

+4,2 % / 3T13

COÛT DU RISQUE EN BAISSÉ CE TRIMESTRE

-9,2 % / 3T13

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

1,5 MD€(+10,6 % / 3T13)

UN BILAN TRÈS SOLIDE :

Qualité des actifs attestée par les résultats de l'**ASSET QUALITY REVIEW (AQR)**

RATIO CET1 BÂLE 3 : 10,1 %***

(après prise en compte des résultats de l'AQR)

* Bouclage de l'acquisition de DAB attendu au 4T14 (sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires) ;

** À périmètre et change constants ; *** Au 30 septembre 2014, CRD4 (Fully loaded)



Jeux proposés par Jean-Luc BURGAN

1

Quoi de neuf, docteur ?

Retrouvez le médecin réel ou personnage de fiction.

1) Docteur qui utilise ses pouvoirs psychiques pour perpétrer des crimes audacieux. De son repaire forteresse (l'hôtel Louxor), il veut organiser le monde à sa convenance. Personnage créé par le romancier luxembourgeois Norbert Jacques, il sera célèbre grâce aux trois adaptations cinématographiques qu'en fit Fritz Lang.

2) Médecin alsacien, musicien et philosophe également. A fondé un hôpital à Lambaréné au Gabon. A reçu le prix Goethe en 1928 et le prix Nobel de la Paix en 1952. Gilbert Cesbron en fera son héros dans une pièce de théâtre.

3) Médecin tristement célèbre pendant la Deuxième Guerre mondiale. Sous prétexte d'être membre d'un réseau permettant à certaines personnes de fuir vers l'Argentine, il se rend coupable de vingt-sept assassinats (il en revendiquera soixante-trois) dans l'unique but de voler ces personnes poursuivies par la Gestapo.

4) Médecin militaire, mis à la retraite suite à la fièvre typhoïde, il partagera l'appartement d'un célèbre détective avant de se marier et reprendre un cabinet. Il participe aux enquêtes du détective anglais, lui sert de faire-valoir et c'est lui qui sera le narrateur des enquêtes résolues de son ami.

5) Médecin (de cinéma) appelé par le gouvernement américain pour sauver l'espèce humaine alors qu'un général a envoyé sur l'URSS des B52 afin de détruire le pays. Ce médecin (rôle tenu par Peter Sellers), dont le tic principal rappelle le salut hitlérien, propose de créer une espèce d'arche de Noé dans un abri anti-atomique.

2

Compléter le mot manquant dans cette suite :

PARME, RAMER, RATER ;

ARRET, PAMER, ARMER ;

MARRE, RAMPE, ???

3 MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											

Horizontalement :

- 1) Cambrioleur d'Étretat
- 2) Comédie légère
- 3) Acharnement // Possessif
- 4) Réfutant // Ville américaine (sigle)
- 5) Passe à Perpignan // Svelte
- 6) Acte d'acteur
- 7) Île // Éthéré
- 8) Gros camion // Pose // Pagode chinoise
- 9) Héros de Henri Vernes // Station spatiale
- 10) Nourrice de Dionysos // Dénégation
- 11) Attenuante
- 12) Gai participe // Écouté // Préfixe privatif
- 13) Situation difficile vis-à-vis de son banquier

Verticalement :

- A) Précède la répétition générale
- B) Épée à duel // Génie scandinave
- C) Chapitre du Coran // Beaucoup
- D) Pays merveilleux // Assaisonna
- E) Propreté // Nous a fait fumer
- F) Première née // Triste écoulement // Code de langage
- G) Mesure chinoise // Compositeur français // Brame
- H) Petit avion // Refus russe // Cousin du cerf
- I) Bouture // Hommes anglais
- J) Fin d'adjectif // Monnaie japonaise // Reporter belge
- K) Coup sans renvoi // Ville natale d'Irène Frain

ÉVOCACTION HISTORIQUE

Les femmes et le féminisme en France depuis 1789

Le marathon féminin, course de longue haleine sur un chemin rocailleux semé d'embûches, n'est pas encore tout à fait achevé. La ligne franchie, comme Olympe de Gouges, nous pourrions dire : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. »

Avant d'entrer dans le « vif du sujet », c'est-à-dire l'étude chronologique de l'évolution de la condition féministe depuis 1789, il paraît intéressant de définir les deux mots que nous retrouverons au long de cette analyse : « Femme » et « Féminisme ».

Femme : Représentation et archétype dans la littérature et l'iconographie, exaltant un idéal-type (exemple : Ève). Produit le plus souvent par des hommes, cet idéal-type de LA femme n'existe pas, car toutes les femmes sont différentes. À chaque période, un modèle ou un type de femme a été promu. Depuis les années 1960, l'histoire DES femmes s'est affirmée, mais un effort doit encore être accompli afin que le pluriel soit bien présent dans les esprits.

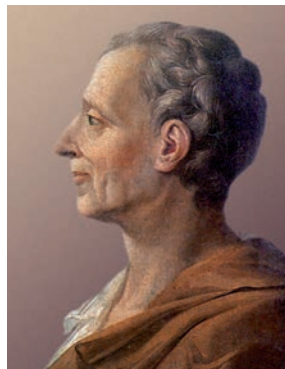
Féminisme : Ce terme est utilisé à la fin du XIX^e siècle de façon ironique et péjorative pour désigner les partisans du droit des femmes. La « suffragiste » Hubertine Auclert se l'approprie en 1882. Cette femme moderne considère que l'égalité est un droit de l'individu sans lequel la femme n'est qu'« une esclave ». Première suffragette, bien que n'en ayant pas le droit, elle se présente aux législatives de 1910 aux côtés de Marguerite Durand, autre grande dame du féminisme... L'idée du suffrage féminin commence à faire son chemin.

Il est possible de définir le féminisme comme un combat en faveur de l'égalité des sexes et droits des femmes. Répondre à la misogynie et au sexisme est une préoccupation constante. La Révolution française a inauguré une longue période de contestation. Au cours des deux derniers siècles, l'objectif est d'obtenir des droits en tant que citoyenne et individu à part entière.

Il subsiste bien des zones muettes et, en ce qui concerne le passé, un océan de silence, l'Histoire ayant oublié les femmes, comme si, vouées à l'obscurité de la reproduction, elles étaient hors événement. « *Les femmes sont faites pour cacher leur vie* », dit Michelle Perrot, historienne qui a beaucoup étudié l'histoire des femmes. Le silence était à la fois discipline du monde, des familles et des corps, règle politique, sociale, familiale, personnelle.

Les femmes ne comptent pas !

La femme, inférieure à l'homme, à la fois ange et démon, pécheresse, ne trouve pas toujours grâce aux yeux des philosophes des Lumières. Pour Voltaire, c'est l'homme



Montesquieu. © Wikipédia

qui a du génie, le génie est masculin ! Rousseau, lui-même, considère que la femme est inférieure à l'homme : l'homme à l'extérieur, dans la société, la femme à l'intérieur du foyer (la maternité, le devoir d'avoir des enfants...). Diderot dénonce la fragilité, l'infériorité des femmes comme un fait de culture, Montesquieu dans les Lettres persanes affirme au contraire l'égalité entre les sexes et d'Alembert de-

mande une éducation similaire pour les deux sexes.

Des femmes participent à la Révolution de 1789, surtout des intellectuelles libérales très présentes lors de la rédaction des cahiers de doléances et des grandes manifestations. La plupart des femmes sont à la tête d'une nombreuse famille, très dépendantes de leur mari, et les paysannes accaparées par le travail des champs, ce qui les tient à l'écart de toute action extérieure.

La Révolution, espoir déçu des femmes

La Révolution se déroule sans la reconnaissance des femmes en qualité de citoyenne, ainsi la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* d'août 1789, malgré leur défenseur Condorcet qui demande des droits politiques pour elles et combat leur exclusion.

Lors du procès d'Olympe de Gouges, « *La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits* », disait-elle, le procureur l'interroge : « *Depuis quand est-il permis à ces dames d'abjurer leur sexe, de se faire hommes ?* » Cette femme écrivain a mis sa plume au service de la cause féminine ce qui lui valut d'avoir la tête tranchée lors de la Terreur de 1793, après avoir clamé : « *Si la femme a droit à l'échafaud, elle a droit à la tribune !* » Mme Roland, autre adepte aux idées nouvelles, a une grande indépendance d'esprit. On lui attribue ces mots, toujours d'actualité : « *O Liberté ! Que de crimes on commet en ton nom.* » Elle aussi eut droit au couperet.

À la fin du XVIII^e siècle, les femmes obtiennent bien quelques droits civils, la majorité à 21 ans, la possibilité de divorcer, de participer à la succession familiale, mais elles demeurent citoyennes par leur mari, chef du foyer. Comme tant d'autres idées de la Révolution, l'élan égalitaire est vite tempéré. Talleyrand affirme que « *les filles ne pourront être admises aux écoles primaires que jusqu'à l'âge de 8 ans* » ! La période napoléonienne revient à la situation antérieure que le Code civil - dit Code Napoléon - consacre en instaurant la dépendance de la femme mariée, mineure qui dépend de son mari, seul chef de famille (1804).

Les femmes exclues de la démocratie naissante (1830-1848)



George Sand. © Wikipédia

La période post-révolutionnaire est très dure pour la condition féminine. Empire et Restauration travaillent à inférioriser les femmes, légalisant la hiérarchie des sexes, en la justifiant par des discours scientifiques, philosophiques, religieux. On réaffirme la faiblesse naturelle de la femme en prônant son maintien au sein d'une famille dominée par l'autorité du père. Le poids du religieux s'accroît, l'antiféminisme aussi.

Néanmoins, quelques défenseurs lucides, des précurseurs souvent méconnus, Fourier, Saint-Simon, Albert de Mun, Paul Bert, Enfautin, entre autres, méritent d'être mis en lumière. N'ont-ils pas été considérés comme des utopistes parce qu'ils avaient émis une idée révolutionnaire : la subordination d'un sexe à l'autre est mauvaise et représente un des principaux obstacles au progrès de l'humanité. « *Le féminisme au masculin* », comme l'écrit Benoît Groult dans un de ses ouvrages.

Henri de Saint-Simon, petit neveu du mémorialiste de Louis XIV, Enfautin et Fourier, inventeur du mot féminisme, sont sans doute des utopistes mais aussi, peut-être, des prophètes qui ont senti plus tôt que les autres, les profonds courants de civilisation : « *L'utopie, c'est la vérité de demain* », disait Victor Hugo, et André Breton reprenant la même idée : « *L'imaginaire est ce qui tend à devenir réel*. » Les dernières paroles de Saint-Simon sont édifiantes : « *L'homme et la femme, voilà l'individu social*. » Cette doctrine n'était-elle point la première grande intuition d'un nouvel ordre social ?

En 1848, à l'heure d'une nouvelle révolution, les femmes sont exclues de la démocratie naissante malgré l'engagement de quelques-unes d'entre elles. Jeanne Derain veut l'égalité civile et politique des sexes, Élis Lemonnier ouvre la première école professionnelle pour jeunes filles à Paris (1862), George Sand pense qu'il faut d'abord les instruire avant de vouloir en faire des citoyennes à part entière.

Le Second Empire laisse tomber une lourde chape de plomb sur le pays ce qui exclut toute velléité de la part des femmes, sauf en ce qui concerne le droit au travail naissant. Jeanne Derain s'exile en Angleterre au coup d'État de 1851.

Le XIX^e, un siècle d'antiféminisme

Explicite ou insidieux, l'antiféminisme s'est manifesté tout au long du XIX^e siècle et aussi d'une partie du XX^e. Récusant l'égalité des sexes, il a surgi parfois avec violence chaque fois que les femmes tentaient de s'aventurer sur des territoires depuis longtemps réservés aux hommes comme l'éducation ou l'action politique.

Au XIX^e, les préceptes religieux inspirent les écrivains qui s'intéressent aux femmes, à leur éducation, à leur rôle conjugal, maternel. Après les turbulences des révolutions successives - 1789, 1830, 1848 - l'Église catholique veut renforcer le lien sacré du mariage et de la famille autour de la mère. C'est le modèle de Marie, dont la maternité a effacé la faute d'Ève, et a pour cadre le foyer où la femme règne en souveraine.

L'émancipation dans la vie publique est condamnée. L'idéal patriarcal de l'Église correspond à la hiérarchie voulue par le Code Napoléon. Dès la naissance, la femme est mère ! En effet, elle est définie par son aptitude à la maternité. Sa vie est rythmée par ses grossesses, censées diminuer ses capacités intellectuelles, et par les menstruations à l'origine de perturbations physiques et psychiques !

De nombreux écrits inaugurent une anthologie de textes misogynes envers les femmes durant une longue période (vaudevilles, caricatures, chansons grivoises...). On craint les excès du féminisme et le risque de dénatalité.

Le féminisme en marche



Maria Deraismes. © Wikipédia

La III^e République, bien timide à cet égard, ne s'empresse guère de reconnaître les droits des femmes dans un pays fier d'être le berceau des droits de l'homme ! Ne fallait-il pas essayer de parvenir à l'adoption de lois plus égalitaires dans des domaines tels que le travail, l'instruction, le divorce ?

Dans la deuxième partie du XIX^e siècle, des journaux féministes sont créés. Maria Deraismes fait paraître *Le droit des femmes*. Dès 1869, elle dépasse la défense de l'égalité des sexes dans l'éducation, thème qui lui était cher et qu'elle avait développé dans deux pamphlets en 1865, pour faire une véritable déclaration des droits de la femme. Ce fut aussi le début de la carrière d'oratrice et de journaliste politique de Maria Deraismes.

« Appeler les femmes le sexe faible est une diffamation ; c'est l'injustice de l'homme envers la femme. Si la non-violence est la loi de l'humanité, l'avenir appartient aux femmes. »

Gandhi



Louise Michel. © Wikipédia

Les revendications progressent entre 1870 et 1914, date à laquelle le mouvement dit « suffragiste » connaît un âge d'or. En 1871, la Commune de Paris et son contexte de guerre civile mettent en évidence le rôle des femmes, à commencer par celui de Louise Michel, dite la *Vierge rouge*, de Nathalie Lemel, mais les « pétroleuses » qui ont aidé à la révolte sont l'objet d'une sévère répression, le mouvement féministe étant en partie décapié.

Cependant, l'essor du féminisme reprend et s'accélère entre 1880 et 1914, grâce à la parution de journaux et la création de la *Ligue française pour le droit des femmes* de Léon Richer en 1882. Même la hiérarchie catholique n'est plus insensible aux demandes des femmes sur le travail et l'éducation. L'encyclique du pape Léon XIII de 1891 sur le rôle social de l'Église est favorable à une évolution notable.

Avant la Grande Guerre, quelques réformes prioritaires voient le jour : on ouvre les lycées aux filles (en 1900, vingt-neuf lycées et quarante-et-un collèges de jeunes filles en France), le divorce est rétabli en 1884, la loi de 1892 interdit aux femmes le travail de nuit, sauf les infirmières, avec une limite de onze heures par jour. Victor Hugo soutient le mouvement féministe : « *Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est un état violent, il faut qu'il cesse.* »

La Première Guerre mondiale sonne l'union sacrée des sexes ! Les femmes remplacent les hommes partis au front. Elles font preuve de leurs capacités, tout en gagnant en indépendance, mais elles sont considérées comme des remplaçantes, gardiennes des valeurs de la Nation.

La fin du conflit les renvoie au foyer, et l'après-guerre, qui rend un juste hommage aux Poilus, oublie les souffrances des femmes, jusque dans leur intimité. Redevenues des mères, et uniquement des mères, elles doivent « *repeupler la France* », dixit Georges Clemenceau qui, après avoir dit pendant les combats : « *Si les Françaises s'arrêtent de travailler vingt minutes, la France perdra la guerre* », est hostile au suffrage féminin contrairement à son partenaire anglais Lloyd George. Quelle injustice !

Pendant plus de quatre ans, les femmes ont été sur tous les fronts, dans les champs (exemple la moisson de 1914), dans les usines (travaux durs et dangereux, manipulation d'objets lourds, bombes, poudre...), les services (santé, Croix Rouge : 70 000 bénévoles) et bien sûr, chef de famille. N'oublions pas davantage la violence faite aux femmes dans les zones occupées, la douleur et les deuils portés par elles (600 000 veuves, les voiles noirs), leur courage, voire leur héroïsme dans beaucoup de situation, notamment auprès des nombreux enfants orphelins de père. En remerciement,



« Munitionnettes » - National Shell Filling Factory - Chilwell - 1917. © Wikipédia

le Sénat, contrairement à la Chambre des députés plusieurs fois favorable au vote des femmes, refuse d'accéder à la demande des suffragettes. Le Sénat est alors promu comme le sanctuaire d'une « tradition républicaine » aux portes verrouillées ! Ces dames devront encore attendre vingt-cinq ans avant de pouvoir exprimer un vote. La Grande Guerre n'a guère été émancipatrice pour elles.

L'émancipation des femmes dans l'entre-deux-guerres



Coco Chanel.



Josephine Baker. © Wikipédia

Néanmoins, l'après-guerre voit de nouvelles relations s'instaurer entre les sexes. Malgré les réticences du politique, du législateur, les femmes connaissent enfin une évolution sensible entre 1919 et 1939. En effet, une nouvelle féminité apparaît, car certaines femmes gagnent leur vie seules, les veuves notamment, et leur combat pour plus de droits civils et civiques s'accroît dans le cadre de la modernité de l'époque.



Jacqueline de Romilly. © AFP

Les années 1925-1930 voient l'influence grandissante de personnalités emblématiques telles Coco Chanel et sa petite robe noire, Joséphine Baker au corps libéré, la *Vénus noire*, Mistinguett et ses gambettes, sans oublier le développement de la haute couture de Jean Patou pour les femmes aisées... et les rêveuses !

L'enseignement féminin est progressivement aligné sur celui des hommes et le Concours général est ouvert aux femmes en 1924. Jacqueline de Romilly, future académicienne, en sera la première lauréate. Des bastions sont ébranlés dans l'industrie ainsi que dans l'agriculture, et le tertiaire se développe au profit de ces dames. On ren-



Maria Vérone. © Wikipédia

contre de plus en plus de femmes dans les usines où elles ont leurs exigences (grève des sardinières à Douarnenez en 1925). Les suffragettes manifestent devant le Sénat en 1926, avec à leur tête la volontaire Maria Vérone : « *La Française doit voter !* »

Une refonte du Code civil intervient en 1938. L'incapacité juridique de la femme mariée ainsi que son devoir d'obéissance sont remis en cause, mais les effets sont réduits, le mari conservant le choix du domicile, la gestion du foyer. En fait, beaucoup de femmes restent attachées aux valeurs traditionnelles, en particulier dans les milieux populaires, ruraux et immigrés.

L'arrivée au pouvoir du Front populaire accentue l'évolution. Les femmes commencent à sortir davantage de chez elles grâce aux congés payés, et elles participent aux rudes grèves de 1936. Trois femmes font partie du gouvernement de Léon Blum, situation impensable peu de temps avant, leur rôle étant toutefois discret. Des citoyennes sans citoyenneté, car il n'est toujours pas question de leur accorder le droit de vote, une des contradictions de la IIIe République, et ce malgré des appuis masculins influents : Léon Blum, Marc Sangnier, Aristide Briand, Raymond Poincaré aussi. Face à la montée des périls entre 1936 et 1939, les revendications des féministes sont finalement mises entre parenthèses.

Les femmes dans la Seconde Guerre mondiale... et au-delà

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, les femmes sont souvent eseuilées, en raison du nombre de prisonniers détenus par les Allemands (absence prolongée des père, mari, fils ou frère...). Ainsi doivent-elles faire face aux difficultés de l'Occupation, l'antisémitisme et la déportation ne les épargnant pas. Certaines femmes combattent pour libérer la France, d'autres optent pour la collaboration, la plupart attendant la fin du cauchemar. La Libération rend le suffrage réellement universel et ces dames éligibles.

Que de manœuvres de retardement concernant le vote des femmes jusqu'en 1944, à cause de la guerre bien sûr, mais aussi en raison de l'hostilité de nos sénateurs. C'est ainsi que la politique française s'isole des politiques libérales du continent. Victime du silence et des non-décisions pendant l'entre-deux-guerres, le vote des femmes sera acquis par une décision du général de Gaulle du 23 juin 1942 : « *Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.* »



Une femme votant au Référendum de 1945.

L'ordonnance du 21 avril 1944 sur l'organisation des pouvoirs à la Libération - suffrage universel, droit de vote et d'éligibilité pour les femmes - est signée de la main du chef de la France libre. Merci et adieu les suffragettes ! Ne négligeons pas les circonstances historiques qui ont permis l'accès des femmes européennes aux droits politiques, en particulier le poids des deux guerres successives. Elles ont chan-



Simone Veil. © Wikipédia

gé les mentalités. Ces droits ne s'accompagnent pas de nouveaux droits civiques, la puissance maritale et paternelle demeure la règle pour un temps encore. Dans les années 50, une publicité ne disait-elle point : « *Pour plaire à votre mari, il faut passer plusieurs heures à la cuisine !* » Le XX^e siècle restera toutefois comme celui du bouleversement de la condition féminine dans les pays occidentaux. Le rêve des féministes du siècle précédent s'y réalise enfin. L'égalité des droits entre les sexes est inscrite dans les lois, à défaut d'être réellement conquise dans les faits. Et surtout, les femmes maîtrisent mieux leur destin. Des voix se font entendre après 1945 pour les aider à gérer leur fécondité (Simone de Beauvoir en 1949 dans *Le Deuxième sexe*).

Malgré la réforme des régimes matrimoniaux en 1965, la création d'un secrétariat d'État à la condition féminine en 1974, le divorce par consentement mutuel en 1975, les lois Veil autorisant la contraception, y compris aux mineures, et la loi sur l'interruption volontaire de grossesse - IVG - votée pour cinq ans et confirmée en 1979, la loi Roudy sur l'égalité professionnelle hommes-femmes en 1983, l'existence d'une commission des droits de la femme au Parlement européen... l'égalité n'est pas encore appliquée.

La parité ? Dans les entreprises, mais aussi dans l'administration et la recherche, les femmes sont comme l'oxygène : à mesure que l'on grimpe dans les organigrammes, elles se raréfient ! Cela s'appelle le fameux « plafond de verre ». Une kyrielle de lois et de discours n'y a rien changé. L'audace est payante. Osez Mesdames, osez ! Soyez dignes des battantes des siècles précédents.

L'évolution des mentalités est un travail de longue haleine pour que les droits et la dignité des femmes soient parfaitement reconnus, non seulement dans des cas de violence extrême, mais aussi dans la vie quotidienne, dans la famille, le couple, dans la société.

Fêter la femme, c'est célébrer une idée, au risque de tomber dans le cliché, voire de verser dans le fantasme. Parler des femmes, c'est ne pas les réduire à leur genre sexué, mais les reconnaître comme êtres à part entière, donc divers, ayant des personnalités différentes et des destins propres.

C.F.

MARIE OLYMPE DE GOUGES

Fille naturelle d'un notable de Montauban, écrivain, elle prend fait et cause pour la Révolution. À la tribune et dans ses textes, Olympe de Gouges milite pour l'égalité, contre l'esclavage, pour le divorce. Elle ose proclamer une *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Femme condamnée pour ses opinions, elle est guillotinée à Paris en 1793, à l'âge de 45 ans.



© Wikipédia

musée de l'insolite

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE À MONTVILLE (76)

Depuis que l'homme a découvert le feu, s'il en a apprécié tous les bienfaits, il dut également subir les catastrophes liées à cette conquête. Et l'Histoire conserve en mémoire toutes les villes ravagées par les flammes.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'homme a lutté avec de petits moyens contre ce fléau en s'avouant généralement battu à l'avance. Comment lutter contre une telle force ? Il manquait bien souvent de coordination entre les individus, mais aussi de matériel adapté pour combattre le feu.

C'est alors que Napoléon I^{er} crée le Bataillon de sapeurs-pompiers de Paris. À partir de là, le matériel rudimentaire ne cessera de s'améliorer jusqu'à nos jours. Des recherches permanentes seront mises en œuvre pour améliorer l'acheminement de l'eau, les techniques avancées pour aller toujours plus vite, un matériel de plus en plus performant.

Ce sont trois siècles de l'histoire des « soldats du feu » que le musée de Montville vous offre avec des collections exceptionnelles d'engins et de matériels sur une surface de 2 500 m².



Tenue de campagne 1900.



Autopompe Delahaye 1925.



Échelle Gugumus 1885, type Rosalie.

Après avoir franchi l'accueil, très cordial, vous pénétrez dans une grande pièce qui vous transporte immédiatement dans le passé. Les premières vitrines abritent insignes, médailles, décorations, mais sont exposés aussi uniformes, casques et tout le matériel utile quotidiennement au pompier.

Étonnement devant une seringue du XVIII^e siècle, l'ancêtre de l'extincteur, utilisée par les moines, qui paraît bien dérisoire devant la force de certains incendies. Et, première pièce unique en France voire en Europe, la pompe à bras, dite des Échevins, qui date de 1721 (originaire de Rouen). Il fallait, avant utilisation, une « chaîne à seaux » humaine pour l'alimenter et, ensuite, il nécessitait pas moins de douze hommes qui devaient se relayer toutes les dix minutes pour une utilisation maximale.

Afin d'appeler les pompiers, on avait recours au toc-sin. Malheureusement ce dernier servait à toutes sortes d'alertes ; de ce fait, il n'était pas facile de savoir si cet appel était destiné aux pompiers. C'est pour cette rai-



Pompe dite des Échevins 1721.

son que, jusqu'en 1875 (en province), date de la création d'un corps de pompiers professionnels, on utilisait des canons d'appel. Il s'agissait d'anciens canons de guerre. Un exemplaire de ce matériel est exposé dans cette première pièce.



Premier secours 1964 et véhicule de liaison 1969.

Après celle-ci, vous franchissez un rideau rouge comme pour un spectacle qui débute, et vous découvrez une allée rouge de véhicules rutilants. Vous redevenez alors l'enfant qui découvre le monde « magique » de ses héros. Que de souvenirs !

Une importante collection de véhicules de grandes marques (Hotchkiss, Delahaye, Thirion, Citroën, Panhard Levassor, etc.) se laisse admirer. Collection impressionnante qui traverse tout le XX^e siècle avec des pièces uniques.

Certains de ces fourgons nous rappellent qu'il y a encore cinquante ans, les hommes étaient transportés à l'extérieur, sur des banquettes bien peu confortables et à la merci de la météo.

Parmi toutes ces pièces d'un grand intérêt, citons cette autopompe légère Delahaye (1923) avec des roues à bandages, une pompe « haute-pression » de 80 m³ / h et qui transportait huit hommes.



Allée de véhicules.

Mais aussi le véhicule de premier secours Hotchkiss (1964) qui disposait d'un réservoir de produits spécifiques, situé au-dessus du réservoir d'eau. Le mélange des deux, plus le contact de l'air, provoquait un jet de mousse destiné à l'extinction des feux d'essence. Ce véhicule arborait deux magnifiques gyrophares bleus. Ces derniers deviendront obligatoires dès 1969 sur tous les véhicules de pompiers.

En quittant cette allée, une collection étonnante vous rappelle que les pompiers ne sont pas que des hommes entraînés à lutter contre les incendies, mais sont aussi formés au sauvetage des individus. En effet, ce rassemblement remarquable de tous types de matériels de premiers secours, de réanimation, de sauvetage, d'éclairage et des agrès hydrauliques, dont la plupart sont très anciens, expose des pièces remarquables.



Pompe à bras Guérin 1865.

Puis, nous entrons dans le monde :

- Des pompes à bras (comme cette originale pompe baquet datant de 1780 et cette Thirion de 1883). Il en est exposé trente sur la période allant de 1720 à 1916.
- Des motopompes : des engins datant de 1890 à 1970.
- Des pompes à vapeurs telle cette pièce remarquable de 1893. Ces dernières étaient surveillées en permanence (risque d'explosion) par le pompier. En effet, le pompier, à l'origine, est le gardien et le mécanicien de la pompe. Ce terme signifiera ensuite celui qui a la charge d'éteindre les feux ; le sapeur, lui, désigne, dès le Moyen Âge, celui qui abattait (qui « sapait ») les murs autour de l'incendie afin d'éviter la propagation.



Extincteurs.

Il faut savoir que pour l'utilisation de ces pompes il fallait allumer un feu (charbon) et que pour qu'elles soient opérationnelles, les pompiers attendaient au moins une heure.

Ce musée n'est que surprises : une échelle de 30 mètres (Delahaye Magirus de 1938) et une autre de 18 mètres type Rosalie de 1885. Une partie du musée est réservée à la reconstitution d'une caserne de 1900 avec le standard, la forge, ainsi que l'atelier et sa tour de séchage (mais aussi d'entraînement). C'est sur cette dernière que les sapeurs-pompiers s'entraînaient, avec des échelles très étroites, à franchir les étages.

Un mannequin féminin habillé en uniforme d'apparat vous accueille près des véhicules. La première femme pompier a été recrutée dans une caserne située en région rouennaise, à Barentin. Comme il n'y avait que des hommes dans les casernes, la dame a confectionné elle-même son uniforme.

Une étonnante boîte à pharmacie, qui provient de la pharmacie de Ry à l'intention des pompiers, fait bien sûr penser à Madame Bovary.

Dans la liste des curiosités, il faut citer ce drapeau remis par la ville de Paris aux pompiers de Rouen qui ont contribué, aux côtés de leurs collègues de la capitale, à éteindre les incendies nombreux lors de la Commune.

Vous passerez beaucoup de temps aussi devant les vitrines de jouets (dont certaines pièces sont uniques), d'insignes, de médailles, de plaques, de trophées, d'objets de décoration, d'assiettes et d'outils divers.

Mais la visite du musée vous étonnera également par le nombre important de collections. Outre celles déjà évoquées, vous en découvrirez une des casques (couvrant la période de 1821 à nos jours), une de l'armement et aussi une des extincteurs.



Cette dame est la première sapeur pompier professionnelle.



Pièces de collection.



Lance monitor Guinard 1954.

Celle des uniformes (apparat et travail) détient des pièces très rares comme cette veste d'uniforme d'un Colonel qui date de 1900, mais aussi celui d'une cantinière.

Pour être vraiment complet, le musée propose toutes sortes de documents d'époque. On y trouve, entre autres, des livres, des diplômes, des revues, des cartes postales, mais aussi des timbres et vignettes, des documents publicitaires, des gravures, des peintures et des affiches.

Pendant ces deux à trois heures de votre incursion dans ce monde proche mais pourtant partiellement inconnu, vous pourrez découvrir toute l'histoire, sur trois siècles, d'une profession dont le seul but est la sauvegarde, à tout prix, des vies humaines et des biens.

Je tiens à remercier vivement le Lieutenant-Colonel Collinet et les bénévoles œuvrant au musée pour leur accueil, leur disponibilité, mais aussi pour leur apport de tous les renseignements techniques qui me furent bien utiles pour réaliser cet article.

Jean-Luc BURGAN

Photos : Jean-Luc BURGAN

Site officiel du musée :
www.musee-sapeurs-pompiers.org



Forge.

la vie de nos délégations

RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Jean-Louis Daëls, délégué régional de la Haute-Normandie, nous a quittés le 13 octobre 2014. Bien que souffrant depuis quelque temps, rien ne lais-



sait présager un départ aussi brutal.

Jean-Louis avait pris en charge notre délégation régionale en février 2011 et il était administrateur national de l'ADR depuis juin 2013. Il avait rejoint l'association en mars 2009 à l'issue d'une carrière qu'il débuta comme stagiaire dans le Groupe de Nancy. Il s'était orienté en-

suite vers le pôle « Entreprises » et assura différents postes en charge de « Clientèle commerciale » dans divers groupes en France et Outre-Mer. Enfin, il intégra à Rouen la succursale « Entreprises » lors de sa création et y termina sa carrière professionnelle.

Ceux qui l'ont côtoyé au travail, dans les activités vers les retraités et tout simplement dans le quotidien garderont le souvenir d'un homme chaleureux, ouvert à tous. Ses proches et amis se souviendront de sa passion pour le modélisme, les maquettes de bateaux et sa culture de l'art.

À ses enfants, en notre nom personnel et en celui de l'ADR nous leur redisons notre amitié. Jean-Louis, notre ami, au revoir.

Le président et le conseil d'administration présentent également leurs sincères condoléances à sa famille.

La délégation régionale

RÉUNION DES DÉLÉGATIONS

RÉGION CENTRE

Délégation du Loiret



Le mardi 16 septembre 2014, nous étions une soixantaine de participants à la réunion de reprise qui s'est tenue au restaurant d'entreprise à Saran. Serge Don-daine, délégué régional, nous détailla les sorties programmées pour la fin de cette année 2014 : 4 jours dans le Bordelais fin septembre et le repas annuel du 16 octobre. Il évoqua également le voyage de juin 2015 à la découverte des lacs italiens et Venise.

Un appel est lancé afin de sensibiliser les adhérents volontaires à rejoindre la délégation. Bienvenue et merci aux deux nouveaux retraités qui ont assisté à cette réunion. Nous terminons cette assemblée en partageant le verre de l'amitié.

Jacques BLANCHET

RÉGION RHÔNE ALPES

Délégation des 2 Savoie

Ce 12 septembre 2014 à Annecy, c'était déjà 2015. Nous étions 9 pour préparer nos sorties de l'année prochaine qui marquera les quinze ans de la délégation des 2 Savoie. Beaucoup d'idées pour marquer dignement cet anniversaire. Les couples de Jean-Claude et Gérard, experts en gastronomie, se chargent de tester les restaurants sélectionnés. Michelle et Joseph ont fait connaissance avec Thierry Martin, tout nouveau directeur du réseau d'agences.

Joseph GUINAMAND



LES MOUVEMENTS DE NOS DÉLÉGUÉS

RÉGION ALSACE LORRAINE

Nous souhaitons la bienvenue à Alain Cante, demeurant à Jarville-la-Malgrange, en qualité de délégué adjoint du secteur de Meurthe-et-Moselle en remplacement de Bernard Bronique qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions.

RÉGION BASSE-NORMANDIE

Jean-Bernard Maillard, demeurant à Ver-sur-Mer, a été nommé délégué régional adjoint de Basse-Normandie.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE HAUTS-DE-SEINE

Christian Paule, déjà délégué des secteurs de Neuilly-sur-Seine et Rueil-Malmaison, a accepté de prendre en charge le secteur de Gennevilliers en remplacement de Dominique Couanon qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE SUD

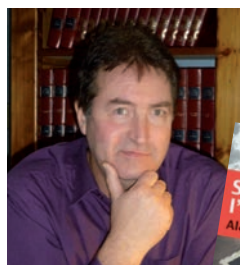
Philippe Genty, actuellement délégué adjoint du secteur Saint-Mandé Tourelle, a accepté le poste de délégué de secteur en remplacement de Monique Favre et Patrick Alamargot, respectivement déléguée de secteur et délégué adjoint, qui ont souhaité mettre un terme à leurs fonctions.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Danielle Jeanjean a souhaité mettre un terme à ses fonctions de déléguée des secteurs de l'Aveyron et du Lot. Elle est remplacée par Marie-Françoise Bellaclat, demeurant à Rodez, en qualité de déléguée du secteur de l'Aveyron, et Michèle Lafage, déléguée adjointe du Lot, a accepté de prendre la responsabilité de ce secteur. Patrice Viallon a souhaité mettre un terme à ses fonctions de délégué adjoint du secteur du Tarn-et-Garonne.

Nous remercions très sincèrement tous les délégués (anciens et nouveaux) pour leur investissement au sein de notre association.

nos adhérents prennent la plume



Alain ROQUEFORT, de la région Midi-Pyrénées a obtenu le Grand prix Femme Actuelle 2014, éditions Les Nouveaux Auteurs, pour son roman ***Sous le velours, l'épine***, grand gagnant parmi 800 manuscrits.

Claude GUIBBERT, de la région Languedoc-Roussillon, vient de publier un nouveau roman ***Mes anges partagent leurs fantasmes***, édition Édilive. Cet ouvrage fait suite à une bibliographie déjà très riche, car Claude Guibbert, alias Amaury de Montalanbert, est un auteur de poésie contemporaine, de nouvelles, de haïkus et de romans.



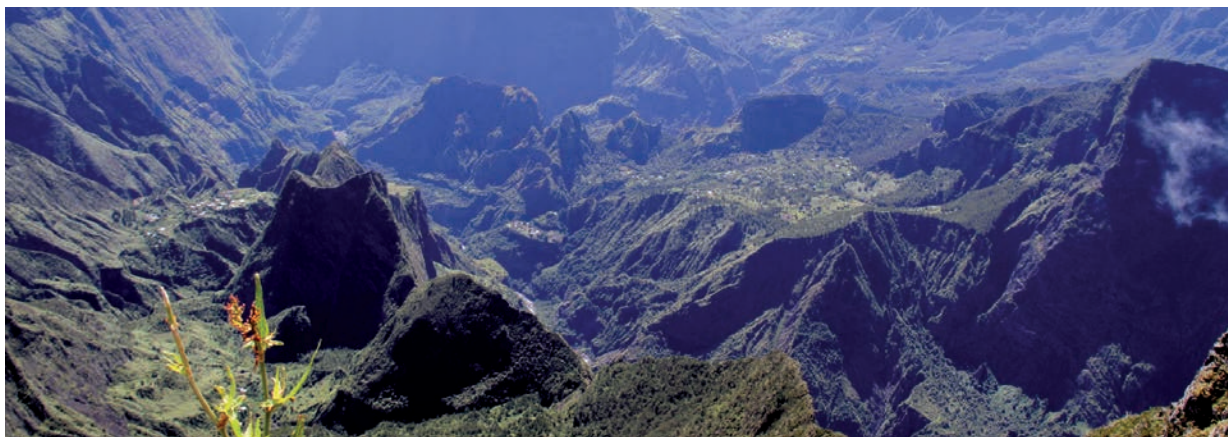
L'ADR vous recommande la lecture de ces deux ouvrages qui illustrent la richesse et la diversité de notre communauté.

évasions

GRANDS VOYAGES DU BUREAU NATIONAL

COMBINÉ RÉUNION - MAURICE

Du 22 septembre au 4 octobre 2014 et du 29 septembre au 4 octobre 2014



Le cirque de Mafate. © Wikipédia

Deux groupes se sont envolés, à quelques jours d'intervalle, pour découvrir l'île de la Réunion avec ses cirques vertigineux du nord et son sud volcanique, puis l'île Maurice pour ponctuer le voyage par un moment de détente et de sérénité.

À la Réunion, la nature semble exploser de tous côtés : le village de Cilaos dominé par le majestueux massif du piton des Neiges ; le piton de la Fournaise, un des volcans les plus actifs au monde ; le belvédère du Maïdo offrant un panorama époustouflant sur le cirque de Mafate, lieu féérique le plus sauvage de l'île, accessible uniquement à pied ou en hélicoptère ; et enfin, le cirque de Salazie avec sa végétation exubérante et ses petites cases colorées enfouies au milieu de jardins regorgeant de fruits et de fleurs. L'autre richesse de l'île de la Réunion, c'est sa population forte d'un métissage étonnant

venu de tout l'océan Indien. Nous avons été conquis par les Réunionnais, leurs coutumes, leur cuisine épicée, leurs redoutables punchs et leurs accents chantants.

À l'île Maurice, nous avons apprécié la gentillesse et l'hospitalité des Mauriciens. Dans une ambiance conviviale et décontractée, nous avons profité de notre hôtel au bord de l'eau, de la plage de sable blanc et de la beauté du lagon. Au programme : farniente, promenade en catamaran et découverte de l'île (île au Cerfs, jardin botanique de Pamplémousses, aventure du sucre, terre des sept couleurs à Chamarel, Port-Louis et son « bazar central »...).

Nous garderons un très beau souvenir de cette superbe échappée à travers l'océan Indien au cœur de l'archipel des Mascareignes.

Alain LAURENCE - Angelo CAPUZZIMATI



CIRCUIT EST AMÉRICAIN

Du 18 au 27 septembre 2014 et du 25 septembre au 4 octobre 2014



Ce sont 59 personnes réparties en deux groupes qui ont participé à ce circuit à la fois dépaysant et contrasté. Tout d'abord, quatre jours à New York qui étonne par son gigantisme et sa diversité. C'est une ville sous pression 24 heures sur 24 ; c'est la ville de toutes les cultures, de toutes les ethnies où chaque quartier a son identité propre. Il ne faut pas quitter New York sans découvrir « Ground Zero » et son musée qui permettent de mieux comprendre les événements liés aux attentats du World Trade Center du 11 septembre 2001. Nous avons ensuite fait route en direction de Philadelphie et, après la visite de la ville, nous sommes partis pour le pays Amish, communauté insolite dont la vie semble s'être arrêtée il y a près de deux siècles en proscrivant l'usage du téléphone, de l'électricité ou encore de l'automobile. Notre



circuit s'est poursuivi en direction de l'État du Maryland et Annapolis avec la visite de l'US Naval Academy, première école navale du pays créée en 1845. Nous avons achevé notre périple par Washington, capitale fédérale des États-Unis. Outre la ville elle-même (le Mail, le Capitole, la Maison Blanche...), nous nous sommes rendus au cimetière d'Arlington où reposent entre autres J.F. Kennedy, Jackie Kennedy, le musicien Glenn Miller, et avons visité le Washington's Mount Vernon Estate, dernière demeure et tombeau de Georges Washington, premier président des États-Unis.

Au final et au dire de l'ensemble des participants : un circuit instructif et enrichissant avec, cerise sur le gâteau, une météo très agréable.

Jean-François LEVARD et Gérard FONTAINE

DÉCOUVERTE DE BARCELONE

Du 3 septembre au 6 septembre 2014

Dès notre arrivée, Elena, notre guide, nous fait découvrir le « village espagnol », héritage de l'Exposition universelle de 1929 et fidèle réplique de différents monuments espagnols. La journée du lendemain est consacrée à la visite du quartier gothique avec le magnifique Palais de la Musique, la cathédrale Santa Creu et les petites rues étroites qui forment un labyrinthe et s'ouvrent sur la place Sant Jaume, la place del Rei, la place del Pi, et la basilique gothique de Santa del Mar. Nous visitons également le musée Picasso ainsi que la cathédrale Sagrada Família et le parc Güell - chefs-d'œuvre d'Antoni Gaudi. Le jour suivant, nous retournons sur la colline de Montjuïc pour la visite du Musée national d'Art catalan dont la collection d'Art roman est unique au monde, et du Musée d'Art contemporain. Le soir, au cœur des Ramblas, nous sommes enchantés par le spectacle de flamenco au *Tablao Cordobes*. Le dernier jour, après la visite du Musée de la Marine, nous flânon sur La Rambla, avenue emblématique de Barcelone. Un hôtel et une gastronomie de qualité, une météo clémente, mais surtout la convivialité de tous les participants et l'intérêt des commentaires de nos guides Elena et Rosa ont contribué à la parfaite réussite de cette escapade catalane.

Alain LAURENCE



VOYAGES DES DÉLÉGATIONS

RÉGION AQUITAINE Délégation Gironde

**Circuit au Canada
Du 6 au 16 septembre 2014**



Nous sommes 44 au départ de Bordeaux. Notre première destination est la péninsule de Niagara avec ses superbes chutes. Nous découvrons également Toronto, ses gratte-ciels, le quartier chinois, le Skydome et la Tour CN. Après un arrêt à Kingston et au cours d'une croisière sur le Saint-Laurent, nous admirons les « Mille-Îles » avec leurs cabanes, villas et châteaux. Puis, nous visitons à Ottawa, la capitale fédérale, le Parlement, le musée et la Tour de la Paix, et à Montréal, les vieux quartiers aux maisons typiques, le marché et la ville souterraine. Nous prenons la direction de la Mauricie et, après une halte à Trois-Rivières, nous arrivons dans notre centre de villégiature, en bordure d'un lac. Certains font du vélo pendant que d'autres se promènent au milieu de la forêt : un très agréable moment. Le lendemain, nous découvrons la région du lac Saint-Jean et le zoo de Saint-Félicien en petit train au milieu d'animaux en liberté : ours, bisons, élans, loups, chiens de prairie, tigres de l'Amour... Nous passons la nuit en famille chez nos hôtes québécois. À Tadoussac, nous profitons d'une croisière sur le Saint-Laurent pour observer des baleines. Nous terminons notre séjour à Québec, très belle ville, et découvrons la citadelle, le château Frontenac, la fontaine Tourny, cadeau de la ville de Bordeaux, la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et le parc de la Chute-Montmorency. Sur la route du retour à l'aéroport de Montréal, nous déjeunons à la cabane à sucre. Magnifique voyage et « super » ambiance grâce à notre guide exceptionnel Harold, conteur, comédien et chanteur. Nous garderons en mémoire de belles images de ce périple.

Monique COPIN

RÉGION CENTRE Délégation d'Indre-et-Loire

Malte du 5 au 12 mai 2014

Cette année, c'est Malte qui a été la destination de notre voyage de printemps auquel ont participé 27 de nos adhérents. Cette île de petite taille nous a permis de découvrir un grand nombre de cathédrales, musées, palais, sites archéologiques et temples préhistoriques sans avoir à effectuer de longs trajets en bus. La Valette, capitale, est un ensemble d'architecture militaire et d'art baroque bâti par les chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean au XVI^e siècle. Nous avons pu apprécier un superbe panorama sur le grand port et les « Trois Citées » depuis la terrasse des jardins d'Upper Barraca. Puis, nous avons découvert la co-cathédrale Saint-Jean, le palais des Grands Maîtres, siège du Parlement et de la présidence, et le Musée national d'archéologie. Également au cours de la semaine : excursions dans les villes de Mdina, Rabat, Mosta..., mini-croisière pour découvrir les « Trois Citées » de Cottonera, face à La Valette - Vittoriosa, Cospicua et Sanglea -, ainsi que le port naturel de Marsamxetto entourant La Valette, considéré comme l'une des plus belles rades d'Europe. N'oublions pas enfin, la visite agitée (!) des grottes bleues en « luzzus », pittoresques barques locales, et la journée passée sur l'île de Gozo. Un temps superbe et la bonne humeur nous ont accompagnés durant tout notre périple.

Jacky JAHAN



RÉGION CENTRE Délégation du Loiret

**Escapade en région bordelaise
Du 26 au 29 septembre 2014**

Nous sommes 32 participants à débiter cette escapade bordelaise par une visite guidée de la citadelle de Blaye, place stratégique de défense de la ville de Bordeaux contre l'invasion. Nous continuons vers Arcachon pour



Saint-Émilion. © Wikipédia



une croisière sur le bassin : tour de l'île aux Oiseaux et ses cabanes tchanquées. La dune du Pilat en perpétuel mouvement est bien entendu incontournable. La soirée se termine au cabaret *L'Ange Bleu* : excellent repas animé et spectacle éblouissant. Le lendemain, nous visitons Bordeaux en car et le centre historique à pied. À Saint-Émilion, nous découvrons le village et son patrimoine souterrain. Arrêt chez un producteur viticole et, bien sûr, dégustation. Pour terminer ce séjour, nous empruntons la route des célèbres châteaux du Médoc et leurs prestigieux vins rouges. Un passage au musée de Cordouan au pied du phare de Grave, traversée de l'estuaire par le bac, et c'est la fin de notre séjour...

Jacques BLANCHET

Tour de Corse du 10 au 17 juin 2014

Nous étions 45 participants à prendre notre envol direction la Corse. Notre périple nous conduit sur les sites de l'île-Rousse et son sémaphore, Bastia, la ville, le port, la citadelle, Corte à 1 100 m d'altitude, Bonifacio, ses falaises et son port intérieur. Nous embarquons pour une mini-croisière jusqu'aux îles Lavezzi. Nous poursuivons notre découverte de villages de bord de mer ou accrochés à flanc de montagne : Saint-Florent, Porto Vecchio, Nonza, Pino, Sartene, Aleria. Après le col de Bavella, le golfe de Porto et les calanques de Piana, nous terminons par Ajaccio, ville natale de Napoléon Bonaparte.

Jacques BLANCHET



Falaises de Bonifacio.



Sémaphore de l'île-Rousse.

ÎLE-DE-FRANCE

Italie du Sud du 12 au 18 mai 2014

Nous étions 42 participants rêvant de découvrir la Côte amalfitaine, ce que Catherine, notre guide locale, nous a fait apprécier à sa juste valeur. Nous avons visité Amalfi, la cathédrale Saint-André, les ruelles animées, les falaises abruptes qui surplombent la mer, mais aussi Ravello, sa magnifique église du XIII^e siècle, la villa Rufolo et les splendides points de vue des terrasses,

puis Herculaneum, ville romaine ensevelie sous l'éruption du Vésuve en 79. La presqu'île de Sorrente nous a enchantés. Nous avons également pu admirer le golfe de Naples, dominé par le Vésuve, et visiter une marqueterie. Notre matinée détente a permis de découvrir Maiori ou de randonner sur les hauteurs. Tous ensemble, nous avons découvert Paestum. Au cours d'une journée trop courte, Capri nous a séduits : la villa San Michele d'Axel Munthe, les rochers Faraglioni... Le moment clé de notre voyage fut l'ascension du Vésuve dans les nuages, mais arrivés au sommet, quel plaisir de découvrir la magnifique baie de Naples et les îles Capri, Ischia... Puis à Pompéi, nous avons imaginé la vie des habitants avant ce terrible ensevelissement volcanique. Enfin, Naples, ville de contrastes, a été notre dernière visite. Notre sympathique groupe est revenu enchanté de ce séjour où nous avons testé la conduite « sportive » de nos chauffeurs, apprécié la gentillesse du personnel de l'hôtel et surtout l'humour instructif de Catherine. Nous remercions les participants et espérons les retrouver l'an prochain à Budapest.

Christine TALINEAU et Patrice PRIEUR



monieusement vallonnée, couverte de forêts de pins, d'oliviers et d'eucalyptus, une route nous a menés dans cette cité construite autour d'une légende pour certains, d'un miracle pour d'autres : Fatima. Lieu de pèlerinage parmi les plus visités du monde chrétien ! Puis, nous avons été enchantés par Lisbonne, la reine du Tage, sa tour de Belém, ses cloîtres, monastères, églises et palais. Au cœur de la vieille ville, le dîner dans une taverne au son des mandolines et des guitares nous a laissés entrevoir toute la mélancolie de l'âme portugaise. Estoril et Cascais, petites cités balnéaires, nous ont offert une atmosphère qui n'a rien à envier à certaines stations méditerranéennes. Sintra et son palais aux allures mauresques, villégiature privilégiée des rois et de l'aristocratie, clôturaient ce court séjour « lusitanien ». Dépaysement complet à deux heures de Paris... pourquoi ne pas y retourner...

Marc PALÉOLOGOS

Verdun les 20 juin et 21 juin 2014

Pour le centenaire de la Grande Guerre, nous sommes allés à la rencontre de nos valeureux grands-pères. Nous étions nombreux à visiter les sites les plus importants de Verdun : toutes les générations étaient présentes ainsi que des visiteurs étrangers. Nous avons assisté à un spectacle « son et lumières » retraçant chaque année, de fin juin à fin juillet, les principaux épisodes de cette guerre.

Marcelle PINARD



Lisbonne du 10 au 13 juin 2014

Au cours de cette escapade au pays du Porto, nous avons visité une des plus belles caves sur les rives du Douro. Après avoir dégusté quelques-uns de ses meilleurs crus, nous avons découvert Obidos qui camoufle, derrière ses remparts et à travers ses ruelles classées au patrimoine historique, un charme incomparable ! Har-



arrêt sur images

LES DERNIÈRES RÉUNIONS ET SORTIES

01// Alsace-Lorraine

Délégations Meurthe-et-Moselle et Meuse

Notre rendez-vous d'automne a permis à 52 adhérents de prendre la direction de l'Alsace, le 18 septembre 2014. Après avoir découvert l'art de la poterie à Soufflenheim, le déjeuner s'est déroulé dans un restaurant typiquement alsacien autour d'authentiques spécialités locales et d'un apéritif en l'honneur de Dolorès, née un certain 18 septembre. L'après-midi fut consacré à la visite guidée de Wissembourg, ville accueillante au patrimoine architectural remarquable. Excellente journée à renouveler, la recherche d'autres destinations est déjà en cours.

Guy JOLY

Délégation des Vosges

Nous étions quelque trente randonneurs en cette belle matinée d'automne du 25 septembre 2014 au col de la Crénée pour grimper sur l'éperon rocheux de la Bure. Ce dernier constituait, dès la fin du néolithique, un campement retranché qui se fortifia au fil des siècles et constitua un véritable refuge gallo-romain contre les invasions barbares dans les années 70 av. J.-C. à 360 ap. J.-C.

Nous avons profité des explications collectées auprès de la Société philomatique vosgienne qui, dans le milieu du XX^e siècle, s'est attelée aux fouilles archéologiques permettant de découvrir stèles mortuaires, outils forgés, armes et monnaies. La visite de deux heures a contenté tous les participants. Vers 12 h 30, nous avons retrouvé au *Restaurant des 2 frères* à Saulcy-sur-Meurthe les quinze autres camarades qui nous attendaient pour partager un repas bien venu. Une belle journée.

Jean-Pierre FÈVRE

02// Banque de Bretagne

Le 5 juin 2014, 50 adhérents de la délégation se sont retrouvés pour une sortie en Mayenne avec au programme la visite du musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien. Un artiste hors norme dont une partie de l'œuvre présentée (peintures et sculptures monumentales) a surpris tout un chacun. Puis, nous avons partagé un déjeuner gastronomique où la convivialité et la bonne humeur étaient de mise. Enfin, une visite tout aussi intéressante du Lactopôle de Laval - musée consacré à la naissance et au développement de l'industrie laitière en Mayenne par la famille Besnier - a conclu cette agréable journée.

Bernard DANIEL

Délégations Meurthe-et-Moselle et Meuse



01



Délégation des Vosges

02

03



05



Délégation de Douai

04



Délégation de Dunkerque

03// Île-de-France

*Délégations de Seine-et-Marne Nord
et de Val-de-Marne Ouest*

Le vendredi 13 juin 2014, 47 personnes ont participé à une escapade gourmande en Seine-et-Marne. Pour se mettre « en bouche », une balade dans le jardin remarquable du château de Champs-sur-Marne s'est poursuivie par un savoureux repas au restaurant *Le Clos du Château*. Puis à Réau, le groupe a participé à un atelier de fabrication suivi d'une dégustation de ses célèbres macarons craquelés sur le dessus et fondants à l'intérieur... Une journée ensoleillée et chargée en gourmandises que les participants n'oublieront pas.

Arlette FOURNIER et Daniel VANDERCHMITT

04// Midi-Pyrénées

Délégation du Tarn

Le 23 octobre 2014, c'est au restaurant *Le Pascadou* à Albi qu'André Mauriès nous a conviés à le rejoindre pour le traditionnel repas annuel ; nous l'en remercions. Serge Chevrier, directeur du groupe Pays d'Occitanie, nous a fait le plaisir d'être présent et nous a avoué être très attaché au Tarn, ses premiers pas dans la banque ayant été faits dans ce beau département. Nous avons également le plaisir d'avoir à nos côtés notre futur centenaire Paul Edde. Enfin, étaient présents Didier Hemon, délégué régional, et Claude Colombier, délégué de secteur adjoint.

Jean CAPPELA

05// Nord Pas-de-Calais

Délégation de Douai

Le 16 octobre 2014, nous nous sommes retrouvés au restaurant *Les 4 canaux* à Courchelettes pour le repas annuel. Nous avons accueilli notre délégué régional, Gérard Chaussoy, et son épouse, ainsi que nos amis délégués d'Arras, Lens et Cambrai. Rencontre agréable et conviviale autour d'une bonne table.

Thérèse JANQUIN

Délégation de Dunkerque

Ce 9 septembre 2014, avec la participation des secteurs de Calais et Saint-Omer, nous nous sommes retrouvés 27 pour un parcours dans la réserve naturelle du Platier d'Oye. Rejoints par 5 autres participants, nous étions finalement 32 pour un repas « brasserie » au restaurant *L'Abri Côtier*. La bonne humeur fut de la partie et tous les participants ont souhaité recommencer ce genre de rencontres amicales.

Raymond CAPPELE

Délégation de Lille

Ce 25 septembre 2014, nous étions 25 participants pour cette escapade d'une journée à Bruxelles. Arrivés vers 10 heures, nous avons effectué la visite d'une chocolaterie artisanale et découvert toutes les étapes de la confection manuelle des chocolats sans oublier le

moment crucial de la dégustation ! Nous avons ensuite rejoint la Grand-Place pour un temps libre et le déjeuner. Après quoi, une visite guidée piétonne du centre-ville a été organisée avant de rejoindre l'autocar afin de découvrir les principaux monuments de la ville ainsi que les palais royaux. Une journée très agréable sous un soleil magnifique. Merci tout particulier aux participants pour leur convivialité.

André LANSOY

06// Pays de la Loire

Délégation d'Angers

Le 11 septembre 2014, 22 adhérents se sont retrouvés pour une escapade d'une journée en Vallée du Loir. Embarqués à bord d'un autorail authentique des années 50 en gare de Thore-la-Rochette, celui-ci nous emmena tout d'abord sur le site de la plateforme de Varennes où s'est tenu le record du monde de vitesse sur rail en 1990 : 515,3 km/h - ligne TGV Paris-Tours. Ensuite par le tunnel Saint-Rimay de 509 mètres (construit à l'époque de l'occupation allemande), nous nous sommes rendus à la fameuse gare de Montoire où eut lieu l'entrevue entre Pétain et Hitler en octobre 1940. Vint ensuite la visite de la Maison du vin et, après la dégustation de vins vendômois, un excellent repas précéda la visite au musée-spectacle Musikenfête. Un concert donné par un musicien colombien interprétant *El Condor Pasa* à la flûte de pan clôtura cette superbe journée ensoleillée.

Claude BAYLE

Délégation de la Mayenne

Le 9 octobre 2014, 16 personnes s'étaient donné rendez-vous pour un très bel après-midi de randonnée pédestre sur 8 km. Au programme : visite de notre belle campagne aux couleurs de saison en longeant le ruisseau Saint-Nicolas jusqu'au musée du Lactopôle, puis promenade le long de la rivière la Mayenne pour atteindre le château du Bois Gamats. Nous avons rejoint et visité la très belle église rénovée Sainte-Anne de Thévalles, après la traversée du récent et moderne quartier dit « les Hauts de Thévalles », puis nous nous sommes dirigés vers la plaine d'Aventure, le poumon vert du quartier Saint-Nicolas. Pour finir, le long du ruisseau, nous avons longé de nombreux jardins familiaux très bien entretenus. De retour à nos véhicules, une boisson et des petits gâteaux ont été dégustés. Première très belle manifestation que nous nous sommes promis de recommencer.

Jean-Yves LECOINTE

Délégation de la Vendée

Comme nous l'avions proposé le 13 février dernier, nous avons lancé les invitations pour un deuxième repas fixé au 15 octobre 2014. Celles-ci n'ont pas rencontré le succès prévu : 16 participants seulement ont rejoint *Le Roc Saint-Jean* au château d'Olonne sous un ciel gris. Mais le menu a été apprécié et les convives ont su créer une très bonne ambiance. Nous nous sommes séparés en se disant que les prochaines retrouvailles n'étaient pas très éloignées.

Mylène RULLIER

Délégation de Lille

05



06

Délégation d'Angers

Délégation de la Mayenne



Délégation de la Vendée

07



Délégation de la Corrèze

07// Picardie

Délégation d'Amiens

Cette année, 60 adhérents se sont retrouvés avec plaisir le 16 septembre 2014, pour une journée-détente autour d'un barbecue. Pour accueillir nos amis, un apéritif picard a été servi en attendant grillades et salades. À l'issue du repas, le soleil étant au rendez-vous, l'ensemble du groupe a participé à diverses activités extérieures telles que pétanque, scrabble, tarot... dans une ambiance amicale et conviviale. Après avoir profité pleinement de cet après-midi, nous nous sommes séparés dans l'attente d'une nouvelle rencontre.

Christian MACHY

08// Poitou-Charentes Limousin

Délégation de Cognac

Le 7 octobre 2014, 54 retraités se sont retrouvés pour une visite de Bordeaux. Nous avons profité du soleil lors d'une croisière sur la Garonne commentée par un conférencier de qualité qui nous a fait découvrir les superbes façades du XVIII^e siècle. Après le repas, nous avons parcouru, sous la conduite d'un guide, les rues pittoresques des vieux quartiers. Puis, un tour panoramique en autocar nous a permis d'admirer la qualité architecturale et urbanistique de cette belle ville. Merci à Micheline Loizeau, l'organisatrice de cette journée appréciée par tous.

Alain RICHETER

Délégation de la Corrèze

Le jeudi 4 septembre 2014, nous partons de bon matin pour Vichy, reine des villes d'eau, d'où jaillissent des sources aux qualités thérapeutiques incontestables. Après une visite libre du hall des Sources et une dégustation de l'eau de Vichy-Célestins, nous embarquons à bord du petit train touristique à la découverte de la ville thermale. Succulent déjeuner, puis nous découvrons Charroux, l'un des plus beaux villages de France et ancienne cité médiévale. Enfin, c'est le départ vers Brive. Encore une belle journée passée dans une ambiance chaleureuse.

Charline MONTEIL

08

Délégation de Cognac



Délégation de Poitiers



Délégation de Limoges

Le 6 octobre 2014, une bonne visite du marais poitevin, un bon repas et, pour finir, un bon goûter. Nous avons commencé par une visite guidée de la Maison du marais pour découvrir l'histoire, les traditions et l'environnement des Marais Mouillés. À la fin d'un bon repas au cours duquel certains ont découvert le « Farci maraîchin », nous sommes montés en barque faire un grand tour du marais. Enfin, avant de repartir, nous avons eu droit à un goûter régional : brioche vendéenne, tourteau fromagé et jus de pommes. Nous avons eu la chance de bénéficier d'un temps très clément.

Jean-Claude SALMON

Délégation de Poitiers

Le jeudi 25 septembre 2014, nous partons à la découverte de Pornic (36 participants). Visite des différents ateliers de faïencerie de Pornic, puis déjeuner apprécié par tous dans *La petite maison dans la prairie*, superbe longère typique avec son four à pain et son moulin à vent Kandelour qui écrase le grain comme autrefois. Pour parfaire la digestion, nous visitons la ville et la côte rocheuse en petit train. Agréable journée ensoleillée.

Marie-Geneviève GUIGNARD

le carnet

LES CENTENAIRES



ANNE-MARIE WACHENHEIM

Le 24 août 2014, nous sommes allés fêter le centième anniversaire d'Anne-Marie Wachenheim : toute sa famille et de nombreux amis étaient réunis. À l'heure précise de sa naissance, nous avons partagé le gâteau et bu le champagne à sa santé. Quelle vivacité d'esprit et quel dynamisme ! Très heureuse que la banque ne l'oublie pas, elle a beaucoup apprécié la corbeille de fleurs ainsi que l'assortiment de produits de parfumerie qui lui ont été offerts.

Jean-Pierre TORREGROSSA
(Côte d'Azur - Var)

PAUL EDDE

Le 18 juin 2014, notre sympathique et dynamique adhérent, Paul Edde, a fêté en avance ses 100 ans ; il les aura le 29 novembre. Pour l'occasion, sa famille lui a offert, ainsi qu'à son petit-fils, un baptême de l'air en montgolfière. Nous lui souhaitons d'être toujours aussi vaillant et de participer encore longtemps aux réunions annuelles de l'ADR du Tarn.

Didier HEMON (Midi-Pyrénées)



DENISE MAILLET

En ce mardi 14 octobre 2014, nous avons rendu visite à Denise Maillet dans sa famille d'accueil pour fêter ses 100 ans. Au cours de notre rencontre, elle nous a longuement parlé de sa vie, de sa famille et de ses plaisirs, notamment celui de fumer sa petite cigarette après les repas. Nous lui souhaitons de rester en forme et d'être toujours bien entourée. L'esprit éternellement vif, Denise Maillet s'est montré très touchée de notre présence.

Mireille FANTIN
(Rhônes-Alpes - Délégation de l'Ain)

LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

L'association est heureuse de publier une nouvelle liste de retraités qui ont fêté leur anniversaire de mariage. À tous ces couples, nous adressons nos vives félicitations et nos vœux les meilleurs pour la poursuite d'une retraite heureuse et paisible.

NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

M. et Mme Raymond KANTIN	160, av. du 19 Mars 1962	13400 AUBAGNE
M. et Mme Georges MARTIN	5, av. du Général Leclerc	94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

NOCES DE DIAMANT (60 ans)

M. et Mme André DUBOIS	14, rue du Gros Chêne	89013 CHARBUY
M. et Mme Pierre MAURY	Les Gastines	27270 FERRIÈRES-SAINT-HILAIRE
M. et Mme Marcel PEAULT	5, av. Albert	78470 SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

NOCES D'OR (50 ans)

M. et Mme Léon ANDRÉ	Loge de Torloray	56300 KERGRIST
M. et Mme René CARDON	49, rue Saint-Maximin	69003 LYON
M. et Mme Guy CHEVAL	1, chemin du Chaillouet Nord	61300 L'AIGLE
M. et Mme Jean COLL	22, rue du Champ Morel	35132 VEZIN-LE-COQUET
M. et Mme Jean FONTAINE	106, av. William Shakespeare	66100 PERPIGNAN
M. et Mme Roland MALISKA	41, rue Appert	54200 ÉCROUVES
M. et Mme Robert TRABAC	4, chemin du Canalet	33610 CESTAS

Nous rappelons que pour figurer dans notre rubrique « LE CARNET », il vous suffit de nous faire parvenir une photocopie de votre livret de famille justifiant du nombre d'années de mariage.

LISTE DES COLLABORATEURS PARTIS EN RETRAITE ENTRE AVRIL ET JUIN 2014

ACUNA Annie	ORLEANS
ADELBRECHT Marie-Christine	MARSEILLE SAINT FERREOL
AKNINE Irika	SAINT DENIS PORTE DE PARIS
ALESSI Elisabeth	LE PRADET
ALLAIN Jannick	EVRY
ALLION Patrick	TOURS
ALVAREZ Annie	AGENCE CREDIT LYON
ANCIAUX Chantal	RH GROUPE P.A.S.S.
ANDRIEU Ghislaine	PARIS BUTTES-CHAUMONT
ASTEIX Alain	ROUEN
ATTAL Marianne	BDDF CONFORMITE
AUDRAIN Patrick	RETAIL BANKING
BADUEL Martine	APAC VAL DE MARNE
BALLET Hélène	C.B.P. AIX VAL DE DURANCE
BARONE Claudine	ITP IMEX
BATHREAU Francine	CIB ETUDES ECONOMIQUES
BATLLO Alain	BOURGOGNE ENTREPRISES
BATS Alain	PAYS DE GIRONDE
BAUER Jean-Jacques	GPAC LYON
BEISSIERE Roselyne	PARIS MENILMONTANT
BELDA Michèle	GPAC ACTIVITES SPECIALISEES
BELLANGER Didier	ELYSEE HAUSSMANN ENTREPRISES
BEN Arlette	COMINES
BENOIT Jean-François	SAINT FLOUR
BERNAL Jocelyne	HAUTE-BRETAGNE
BERNIER Chantal	OPERATIONS, APRES-VENTE
BERNOLIN Patrick	LOIRE
BERTHEBAUD Annie-Claude	D.R. NANTES
BERTIN Jean-Jacques	EVRY
BERTON Didier	APAC ANGERS
BESNAULT Michel	APAC ORLEANS
BIBARD Patrick	AG. CREDIT RESEAU OUEST
BIRE Jean-Louis	APAC RENNES
BLANC LAUGIER Michèle	MARSEILLE
BLANCHARD Maryse	APAC TASSIGNY
BLANCHON Alain	NONTRON
BONILLA Bernard	C.B.P. CHALON SUR SAONE
BONNARD Evelynne	APAC FLUX SPECIALISEE
BONTEMPI Françoise	APAC NANCY
BOREUX Régis	EM GEOS & FONCT
BOUCHER Monique-Agnès	ITP IMEX
BOUCHEREAU Thierry	VESOUL
BOUDIN LESTIENNE Frédéric	RHG
BOUILLON Marie-José	CBP SCEAUX MASSY
BOULOC Jean-Jacques	GPAC NANCY
BOURLIOUX Jocelyne	LYON EST
BOUSQUET Gérard	FDG ACC&REP FILIERE COMPTA
BOUZAT Christine	CONFORMITE GROUPE
BOVE Paul	RHG
BRAULT Dominique	ANGERS
BRETON Liliane	C.B.P. ORLEANS
BRUNEAU Dominique	GPAC LYON
BUDES Marie-Christine	AFF. SPEC. RECouvrement
CADORET Françoise	CHAMBLY
CAEL Monique	SAINT-DIE-DES-VOSGES
CAILLAUD Monique	CHATEAUX ROUX CANTRELLE
CALVET Maryse	APAC ORLEANS
CAMBIER Martine	BNP PARIBAS PRIVATE EQUITY
CARCEL Marie-Paule	CAUDRY
CARRIERE Dominique	HAUTE-BRETAGNE
CASCARINO Thierry	BDDF
CATALAN Elise	SAINT DENIS
CATHRINA Guy	EM GEOS & FONCT

CAZAUX Daniel	ANGLLET
CAZENOVE Marie-Claude	ARGELES SUR MER VILLE
CEZE DUCHESNAY Jacqueline	D.R. NANTES
CHABAUD François	AGENCE CREDIT BORDEAUX
CHABRIER Chantal	LE PLESSIS TREVISE
CHAFFARD Jean-Paul	D.R. LYON
CHAFFARD LUCON Jean-Pierre	BDDF FINANCES
CHAMPALAUNE Josiane	GPAC BRETAGNE
CHAMPIGNEUX François	RHG
CHAMPION Jean-Louis	BPAC DIJON
CHAPELON Jacqueline	BLOIS
CHARENTON Francis	BRIVE
CHARLES Alain	GPAC GRAND SUD-OUEST
CHARRON Monique	AGENCE CREDIT LYON
CHATAIGNIER Alain	ARGENTEUIL GARE
CHAUVEL Liliane	PARIS OPERA GARNIER
CHEVALIER Jeannine	HAUTE-BRETAGNE
CIRAVEGNA Michèle	CANNES
CLAIRENBEAUD Didier	D.R. BORDEAUX
CLAUDE Georges	NANTES
CLEMENT Gisèle	C.B.P. LE MANS
COLLAS Daniel	BORDEAUX - CAUDERAN
COLLET Martine	B.D.D.F. ENTREPRISES
COLLOMB Alain	SAVOIES-LEMAN
COMTAT Serge	APAC DINAN
CONSTANS Alain	GPAC ACTIVITES SPECIALISEES
CONVERSET François	APAC CHEQUES ET ESPECES
COTHIAS Françoise	MONTRouGE REPUBLIQUE
COTIN Marie-Christine	ANGLLET
COUELLIER Annie	MELUN
COUQUERQUE Jean-Benoît	AGENCE CREDIT RESEAU NORD
COUSIN Philippe	MARNE LA VALLEE
COUTON Martine	APAC MARSEILLE
COUTTIN Martine	APAC VAL DE MARNE
COZ Jeanine	APAC FLUX LA DEFENSE
CREVEL Philippe	A. R. N. C. PARIS
CUBAT DIT CROS Patrick	CIB ITO FIXED INCOME
DABRION Anita	BNP PARIBAS FUND SERVICES
DARDENNE Philippe	APAC ILE DE FRANCE
DARRE Régis	DUNKERQUE COTE D'OPALE
DARTRIAN Jean-Luc	APAC ST QUENTIN EN YVELINES
DAUMAS Dominique	ITP IMEX
DAUMAS Serge	NIMES VICTOR-HUGO
DAUTANCOURT Christian	CIB ITO FIXED INCOME
DAUTRY Jean-Paul	SAINT QUENTIN EN YVELINES
DAUVILLIER Martine	C.B.P. OPERA
DE CHERISEY Anne	C.B.P. PARIS EXCLUSIVE
DE MUNICO Danielle	APAC FLUX BORDEAUX
DECROCK Didier	LORIENT PATRIE
DEGRAVE Marie-Ange	APAC VAL DE MARNE
DELGRANGE Danielle	APAC LILLE
DELOFFRE Pierre	C.B.P. LOIRE
DELVAUX Didier	SAS BP2I ITP
DEMAY Martine	AUXERRE NIVERNAIS
DENOUS Pascaline	ANTONY PARC DE SCEAUX
DESBOIS Michèle	NICE BORRIGLIONE
DESNOS Dominique	RENNES COLOMBIER
DESRIELS Martine	D.A.P. (AGENCES DE PARIS)
DEUTSCH Jocelyne	PARIS BOTZARIS
DISANTO Elisabeth	TOULON
DONY Marie-Josephe	NANCY
DORCHIES Bernard	LILLE METROPOLE
DORGAN Guy	GPAC RETAIL PARIS

DOS SANTOS Claudette	LYON LES CANUTS
DOUILLARD Patrice	GPAC PARIS
DROUYAU Monique	APAC VAL DE FONTENAY
DUBOIS Michel	ITP
DUBOUSSET Marie-France	AUVERGNE VAL D'ALLIER
DUBUS Andrée	M.C.Q.
DUCHESNE-CHERTEMPS Françoise	IS-BANQUE PRIVEE
DUCHEVET Françoise	ITP AUTRES
DUCOTTRET Nicole	APAC VAL DE MARNE
DUCREUX Bernard	ROANNE
DUFLOT Patricia	APAC ILE DE FRANCE
DUMAS Aline	MONTLUCON
DUMAS Marie-France	CONFORMITE GROUPE
DUPEYRON Arlette	GIE BNP PARIBAS ASSURANCE
DUPEYROT Christiane	LYON METROPOLE ENTREPRISES
DUPON Martine	APAC NANCY
DUPONT Aline	ROUEN SAINT SEVER
DUQUENNE Bernard	ITP IMEX
DUQUENNE Marie-Paule	HAYANGE
DUQUENOY Michèle	DUNKERQUE COTE D'OPALE
DUQUESNE Agnès	AGENCE CREDIT RESEAU NORD
DURAND Roselyne	MONTPELLIER
DURY Annick	CHATEAUX ROUX
DUTILLEUX Patricia	OUEST ARMOR
DUVERNE Marie-Hélène	BDDF COMMUNICATION
EFFANTIN Serge	LYON EST
ELY France	PARIS RIVE-GAUCHE
EPINETTE Christiane	ITP IMEX
ERNAULT Michel	SEVRES
ERNU Dominique	OP. APRES-VENTE
ESCALES Pierre	A R N C MEDITERRANEE
ETIENNE Michèle	APAC SAINTE CECILE
ETIENNE Samira	RHG
EUDES Marie-France	PARIS CHAMPS ELYSEES
EVEZARD Jocelyne	PARIS NORD
FAVEREAUX-PECHEREAU Colette	ENGHIEN LES BAINS
FERHAT Martine	RHG
FERREIRA Jean-Pierre	B.P.S.S.
FOLLEAS Jacques	APAC LYON
FOUCRET Gérard	APAC FINANCT PART. NANCY
FOUILLOUX Pierre	LA DEFENSE
FOUQUET Jean-Paul	ITP IMEX
FOURMENTIN Joël	ALES
FOY Christian	ITP IMEX
FRATTA Alain	LE MANS PONTLIEUE
FRESSANGES DU BOST Jean	C.B.P. DIJON
FRIGIER LARROUDE Serge	BNPP WEALTH MANAGEMENT
FRUGIER Daniel	GUERET
FUCHS Martine	D.A.P.
GAICHET Monique	MARSEILLE
GAILLARD Claude	PAU
GAILLARD Régis	AGEN
GAILLIARD Dominique	GANGES
GALAN Denis	SAVOIES-LEMAN
GARAUD Françoise	LIMOUX
GARCIN Bernard	SISTERON
GAREAU Daniel	BPAC DIJON
GAREL Annie	VITRE
GAUDIN Claudie	B.D.D.F. ENTREPRISES
GAULIER Daniel	B.P.S.S.
GAUSSET Jean-Pierre	APAC BORDEAUX
GAUTHIER Bertrand	A&R
GENELOT Didier	SAINT GERMAIN EN LAYE
GENESTEIX Hubert	EVRY

GEROME Monique	EPINAL
GERVIS Bernard	ANNECY CARNOT
GIARD Alain	SAS BP2I ITP
GIRARD Jean-Louis	SAINT AUBAN
GIRARDEAU Philippe	PARIS LA MUETTE
GIRAUD Yvette	GPAC LYON
GOETGHELUCK Roger	OPERATIONS, APRES-VENTE
GOISEAU Nicole	ST JEAN DE VEDAS
GORSE Christian	CE PF
GOTZE Eric	C.B.P. POITIERS
GOUDROT Hervé	NIMES VICTOR-HUGO
GRAFFEO Vincent	APAC LILLE
GRANDCOING Christian	DAMMARTIN EN GOELE
GRASSI Chantal	VERNON
GRENECHE Annie	ITP IMEX
GRESSIER Dominique	ETAPLES SUR MER
GUERVILLE Marc	CENTRE BANQUE PRIVEE OISE
GUIBERT Martine	BDDF CONFORMITE
GUILLAUME Christine	APAC FLUX SPECIALISEE
GUILLEMOT Jacqueline	CBP AUVERGNE VAL D'ALLIER
GUILLERMAIN Dominique	PARIS OPERA GARNIER
GUILLLOU Muriel	APAC FLUX NANCY
HABERKORN Gilles	RH GROUPE P.A.S.S.
HAMON Denise	RHG
HAUCHEMAILLE Francis	AGENCE CREDIT BASSIN PARISIEN
HEIN Isabelle	C.B.P. FRANCE INTERNATIONAL
HELBLING Charles	APAC STRASBOURG
HELLIOT Jeannine	ARNC D.R. OUEST
HEMERY Nicole	JOUY LE MOUTIER
HERMITANT Serge	MARSEILLE
HERY Jean-Christophe	D.R. BORDEAUX
HEURTEBISE Michèle	AFFAIRES SPECIALES RECOUVREMENT
HICHARD Véronique	OPERATIONS, APRES-VENTE
HIMMELSPACH Béatrice	SAINT NAZAIRE REPUBLIQUE
HOSPITAL Daniel	LOIRE
HOTTIAUX Monique	AVESNES SUR HELPE
HUARD Fernand	ARC ALPIN ENTREPRISES
HUCK Gérard	SAS BP2I ITP
HUGONNIER Yannick	CPOR DEVISES
HUMANN Christine	CONFORMITE GROUPE
HUMBEL Patrick	SAS BP2I ITP
IDIART André	D.R. BORDEAUX
JACQUES Philippe	APAC BORDEAUX
JARRY Pierre	APAC PILOTAGE
JEANNETEAU Dominique	APAC PARIS
JEFFREDO Monique	BESANCON
JOBE Gérard	CIB ITO FIXED INCOME
JOLY Dominique	BOURGES BARBES
JOULIE Christian	MAZAMET
JOURDAIN Armelle	APAC CARNOT
JOURDAIN Paul	NICE
JULLY Patrick	SAS BP2I ITP
KALEM Marie-Claude	GPAC ACTIVITES SPECIALISEES
KELDER Patrick	AUXERRE NIVERNAIS
KUHN Annette	APAC STRASBOURG
L. HERMITE Corine	TOULON LE MOURILLON
LABBE Sylvie	C.B.P. NANCY
LACROIX Jocelyne	AGENCE CREDIT LYON
LACUEVA Joseph	SAS BP2I ITP
LAIK Elisa	CIB ETUDES ECONOMIQUES
LAJUS Anne-Marie	APAC BORDEAUX
LALAIN Philippe	ARRAS - ARTOIS
LAMBART Marcel	BRETAGNE ENTREPRISES
LAMBERT Françoise	VALENCIENNES HAINAUT-CAMBRESIS
LAMBERT Jean-Louis	APAC ILE DE FRANCE
LAMOTTE Jean-Louis	MERU

LANGLOIS Roland	MOULINS
LAPRUGNE Michel	ROUEN JEANNE D'ARC
LARRANDABURU Robert	C.B.P. BAYONNE
LASSERRE Catherine	APAC BORDEAUX
LATREILLE Pierre	PARIS (MEDIFORCE)
LAUGA Philippe	BAYONNE
LAUGIER Bernard	APAC MARSEILLE
LAURENT Dominique	HAUTE-BRETAGNE
LAVAL Maryse	RH GROUPE P.A.S.S.
LE GOFF Lucie	ELYSEE HAUSSMANN ENTREPRISES
LE LAMER François	B.P.S.S.
LE MOUEL Elisabeth	APAC RENNES
LE PABIC Maryvonne	C.B.P. SAINT-DENIS
LE PAJOLEC Michel	BRETAGNE ENTREPRISES
LE ROUZIC Gilles	C.B.P. DU VAL DE SEINE
LE SAUX Christine	CRETEIL
LE SAUX Sylvie	B.D.D.F. ENTREPRISES
LE SCOUARNEC Philippe	B.P.S.S.
LE STRAT Evelyne	PONTIVY
LEBARC Monique	SERV. EPARGNE ENTREPRISE
LEBRANCHU Pierrick	B.P.S.S.
LEBRETON Serge	
LEFEBVRE Corinne	CHATENAY MALABRY
LEFEVRE Philippe	CAEN
LEGRAND Odile	APAC ORLEANS
LELIEVRE Christine	APAC ANGERS
LEMAIRE Jocelyne	ROISSY EN FRANCE
LEMERCIER Daniel	YVETOT
LEMLAIR Blanche	B.P.S.S.
LEQUESNE Jean-François	SALLAUMINES
LEROY Béatrice	TROYES BROSSOLETTE
LESPAGNOL Bernardine	APAC ST QUENTIN EN YVELINES
LETALNET Marie-Christine	PONTARLIER
LEVIGNE Jacky	APAC ROUEN
LEYRAT Sylvette	BRIVE
LIBEAUT Christian	APAC ANGERS
LIETARD Didier	AG. CREDIT RESEAU NORD
LIMOUSIN Jean-Claude	ROUEN
LION Thierry	D.R. B.P.
LOMONT Françoise	BELFORT
LORENZINI Patricia	APAC ILE DE FRANCE
LOT Mireille	REIMS
LUCAS Gilles	GPAC BRETAGNE
MAIGROT Annette	OPERATIONS, APRES-VENTE
MAILLARD Dominique	ARPAJON
MARCHAND Béatrice	LE HAVRE
MARCHAND Joël	AUXERRE NIVERNAIS
MARONNIER Serge	APAC BORDEAUX
MARTIN Patrick	APAC FLUX SPECIALISEE
MARTINS Maria	SAINT ARNOULT EN YVELINES
MASSE Bernard	C.B.P. LILLE METROPOLE
MASUREL Bernard	LYON GUILLOTIERE
MAUREL Françoise	CASTRES
MAYNADIER Michel	APAC TOULOUSE
MELAYE Raymonde	APAC FLUX SAINTE CECILE
MELIN Annick	REGION CENTRE ENTREPRISES
MENCHI Evelyne	NANCY
MERIAUD Jean-Pierre	ITP IMEX
MERLIN Christian	BOUCLE DE SEINE
MESLET Monique	CRC - PLATE-FORME PARIS
METAIRES Patrick	IDF EST ENTREPRISES
MEURISSE Philippe	ROANNE
MICALLEF Josseline	BDDF CONFORMITE
MICHAUD William	GPAC BASSIN PARISIEN
MICHAUD-MONDON Annick	APAC CHEQUES INTERNATIONAUX
MIKO Jean-François	MONTFARNASSE PARIS
MILACHON Lionel	MELUN SAINT-JEAN
MIREUX Alain	OP. APRES-VENTE

MISSET Chantal	RH GROUPE P.A.S.S.
MOISY Bernard	ITP
MONTAIGNE Patrice	MAISONS DES ENTREPR. DR DAP
MONTEGUT Jean-François	BAYONNE
MORAINE Rolande	ITP IMEX
MORAND Sylvie	APAC PARIS
MORDO Annick	ITP IMEX
MORE Michèle	C.B.P. CANNES
MOREAU José	CHATEAUROUX
MOREL Gérard	ELYSEE HAUSSMANN ENTREPRISES
MORGE Daniel	AUVERGNE VAL D'ALLIER
MORICE Marie-Ange	CIB ITO FIXED INCOME
MORIVAL Bernard	NOEUX LES MINES
MOSPAN Marlène	AGENCE BORDEAUX
MOULIN Brigitte	APAC LILLE
MOULINOU Jacques	NIMES VICTOR-HUGO
MOUSTEY Eric	TROYES
MURAT Marie-Thérèse	VIENNE
MUSSOT Philippe	C.C.E
NAIT-CHALLAL Christiane	B.D.D.F. RETAIL
NICOLAS Alain	SAINT QUENTIN
NIEL Jacky	ITP IMEX
NOBECOURT Alain	BDDF CONFORMITE
OGIER Jean-François	GPAC ACTIVITES SPECIALISEES
OLRY-MOUSSET Catherine	APAC ILE DE FRANCE
ORLIANGES Martine	APAC TOULOUSE
PARADELLS Martine	APAC PARIS
PARIS Josette	LE MARAIS BERCY
PASETTI François	CONAKRY (BICIGUI)
PEGUES Patrick	OPERATIONS, APRES-VENTE
PEHE Jean-René	ARNC D.R. OUEST
PEILLON Maurice	SAINT FONS
PERRAUD Christiane	APAC LYON
PETIT Annick	C.B.P. GRENOBLE
PEYRAN Michèle	LA TURBIE
PHILYS Laure	LYON EST
PICHAUD Edith	CRETEIL
PIERRON Martine	GPAC NANCY
PILAIN Marylise	RHG ACTION SOCIALE
PILLET Yvette	M.D.E. PARIS OUEST
PISELLI Ramuntcho	SAS BP2I ITP
PITTET Jean-Marc	GPAC ACTIVITES SPECIALISEES
PIVETTE Martine	ARRAS - ARTOIS
PLANTIN Catherine	BPAC CLERMONT FERRAND
POLET Michel	C.B.P. ROUEN
POMMIER Nadine	PITHIVIER
POTIER Bernard	RENNES QUAI
POULET René	BNPP FUND SERVICES
PREVOST Catherine	APAC ST QUENTIN EN YVELINES.
PROUTEAU Brigitte	AGENCE SUCCESSIONS
QUENOT Christian	SAINT GERMAIN EN LAYE
RACAMIER Michelle	BNPP FUND SERVICES
RAMAIN Claude	ITP IMEX
RAPEAU Didier	ITP IMEX
REMONDEAU Brigitte	CESTAS
RENARD Monique	EM GEOS & FONCT
RENAUD Anne-Marie	BDDF CONFORMITE
REYTIER Christine	D.R. BORDEAUX
RIBALTCHENKO Bernard	HAUTE-BRETAGNE
RICHARD Christian	POITIERS
RICKAL Rémi	APAC VAL DE FONTENAY
RICOUR Jean-Pierre	CIB ITO TRANSVERSAL
ROBERT Michel	SAINT BRIEUC
ROBILLARD Marie-Claude	APAC FINANCT PART. RENNES
ROBIN Patrice	LEVALLOIS PERRET
ROCHEREAU Gérard	APAC ANGERS
RODIER Jean-Claude	BPAC ROANNE
RODRIGUES Eliette	RH GROUPE P.A.S.S.

ROGER Marie-Madeleine	IDF EST ENTREPRISES
ROTH Gilbert	D.R. MARSEILLE
ROTHER Pascale	RH GROUPE P.A.S.S.
ROUBINEAU Marie-Christine	BPAC DIJON
ROUX Sylviane	A.S.R.
ROVERE Jeanine	BASTIA 5
ROZAN Dominique	AG. CREDIT RESEAU NORD
ROZE Ginette	B.P.S.S.
RUBEI Albert	APAC ILE DE FRANCE
RYCKBOSCH Michel	APAC PARIS
SABRI Patrice	APAC ORLEANS
SADOWSKI Patrick	ITP IMEX
SAUTET Yves	TOULOUSE PAYS DE GASCogne
SCHELIQUET Christian	BESANCON PALENTE
SCHMITT Rolande	APAC VAL DE MARNE
SEIGNOL Jacques	BPAC ROANNE
SERS Chantal	PARIS NATION
SIMIER Colette	PARIS HAUSSMANN EXCLUSIVE
SOBRIE Philippe	GRM - CREDIT RISK FRANCE
SOLMI Martine	APAC VAL DE FONTENAY
STEBEL Didier	FORBACH
STEPHANY Sylvain	D.R. NANCY
STIER Jacqueline	ITP
SUARIS Pascal	APAC LILLE
SZYMCZAK Chantal	BETHUNE
TACHOIRES Marie-France	APAC BORDEAUX

TASSO Pierre-Noël	ITP
TERRASSE Chantal	RH GROUPE P.A.S.S.
TERUIN Françoise	DUNKERQUE COTE D'OPALE
TESTE Dominique	B.D.D.F. AFFAIRES JURIDIQUES
TEULIERE Dominique	APAC BORDEAUX
THEURILLAT Roger	BOURGOGNE ENTREPRISES
TRATE Jean-François	SAS BP21 ITP
TRAVADON Christine	CHALONNES SUR LOIRE
TROGNEE Nadine	APAC LILLE
TSORBAZOGLOU Catherine	C.B.P. NEUILLY SUR SEINE
VALERE Fabiola	RETAIL BANKING
VAUCHEL Muriel	MARGNY LES COMPIEGNE
VAVASSEUR Geneviève	PARIS SEBASTOPOL
VEIGNANT Martine	APAC CHEQUES ET ESPECES
VERCAMMEN Nicole	APAC LILLE
VIAL Françoise	CLERMONT FERRAND - JAUDE
VIAU Michel	APAC MONETIQUE ANGERS
VINCENSINI Jean-Marc	TROYES
VINCENTELLI Michèle	BASTIA 5
VOIRIN Josiane	NIMES VICTOR-HUGO
VOLKMANN Norbert	D.R. NANCY
WARTEL Chantal	C.B.P. SAINT-DENIS
WUILLAUME Christiane	APAC CHEQUES ET ESPECES
YLAN Patricia	D.R. BASSIN PARISIEN
YVERNAULT Nicole	GPAC ACTIVITES SPECIALISEES
ZYDZIAK Jean-Claude	C.B.P. VERSAILLES

POÈME : LA FLAMME

J'ai du vague à l'âme,
J'ai l'âme qui vague
Et qui zigzague
Comme une flamme
Qui aime l'air qui la nourrit
Qui tourne et qui sourit
Au gré des vents,
Au gré de l'air ambiant.

Mais si l'air alimente la flamme
C'est pour plus vite la consumer
L'air, comme le temps
Est un poison lent
Qui use, qui blesse, qui tue.
On les sent tous deux qui s'insinuent
Lentement, qui glissent en nous
Pour créer le fatal remous.

Quand viendra l'instant redoutable
D'affronter le noir impénétrable
Aurai-je la force, aurai-je l'envie
De surmonter mon atonie
Pour apprécier le doux parcours
De mon cœur, de mes amours ?
Ce jour, j'ai l'âme qui vague,
J'ai l'âme qui zigzague.

Jean-Marie GABAS



LES SOLUTIONS DES JEUX...

JEU N°1 :

1) DOCTEUR MABUSE // 2) ALBERT SCHWEITZER (la pièce étant *Il est minuit Docteur Schweitzer*) // 3) DOCTEUR PETIOT // 4) LE DOCTEUR JOHN HENRY WATSON (ami de Sherlock Holmes) // 5) LE DOCTEUR FOLAMOUR (film de Stanley Kubrick de 1963)

JEU N°2 : RÉPONSE : TARER

PARME, PAMER ET RAMPE SONT TROIS ANAGRAMMES.
RAMER, ARMER ET MARRE ÉGALEMENT.
TARER EST LA TROISIÈME ANAGRAMME DE « RATER » ET « ARRET ».

JEU N°3

Horizontalement : 1) ARSENE LUPIN - 2) VAUDEVILLE - 3) APRETE // MA - 4) NIAIT // NYC - 5) TET // ELANCEE - 6) PRESTATION - 7) RE // AERIEN - 8) PL // MET // TO - 9) MORANE // MIR - 10) INO // DENI - 11) EDULCORANTE - 12) RI // OBEI // IN - 13) ENDETTEMENT

Verticalement : A) AVANT-PREMIERE - B) RAPIERE // ONDIN - C) SURATE // PROU - D) EDEN // SALA - E) NETTETE // NICOT - F) EVE // LARME // OBT - G) LI // SATIE // REE - H) ULM // NIET // DAIM - I) PLANCON // MEN - J) IE // YEN // TINTIN - K) ACE // LORIENT

**Nous publions, ci-dessous, la liste des retraités décédés,
en renouvelant aux familles des disparus l'expression de nos sentiments attristés.**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Roger PERCHER

Roger Percher s'en est allé en cette fin d'après-midi du mercredi 22 octobre 2014. En tant que délégué pendant de nombreuses années, d'abord pour le secteur de Saumur où il a commencé en 1989, puis à Angers de 1997 à 2003, il s'est beaucoup investi pour notre association et notamment auprès de ses aînés à qui il rendait visite régulièrement. Toujours le sourire aux lèvres, son dévouement fut exemplaire. Il était aimé de tous et sa personnalité restera à jamais ancrée dans nos mémoires. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Maxie BIONDA (Pays de la Loire)

Mr	ALBAGLI Henri
Mr	ALESSANDRINI Albert
Mme	ARMAND Renée-Jeanne
Mme	ARNOULD Yvette
Mr	ARTEIL André
Mme	ARTIGAU Paulette
Mme	ASSOR Jeanne
Mme	BABINET CUKERMAN Sarah
Mme	BAPTISTA Germaine
Mr	BAULES René
Mr	BELLOIR Joseph
Mr	BERTHELE François
Mme	BIARD Yvette
Mme	BOREAL Simone
Mr	BOSVIEL Fernand
Mr	BOUILLE Raymond
Mme	BOUTIBOU Simone
Mr	BOVAIS André
Mme	BRETAGNE Denise
Mr	BRIDON Pierre
Mme	BRUNEL Raymonde
Mme	BRUNET Jeanne
Mme	CANNET Ginette
Mme	CAPETTE Marthe
Mme	CARTIGNY Rolande
Mr	CHANUT Guy
Mr	CHARLES Alain
Mme	CHAUVEAU Madeleine
Mr	COMBE Henri
Mme	CORBET Madeleine
Mme	CORNUET Raymonde
Mme	COTEL Jeanne
Mme	COUPAT Eliane
Mr	DANESE Jean
Mme	DE CASTRO Georgette
Mr	DERIVRY Gérard
Mme	DESSALES Juliette
Mr	DEVERRE Jacques
Mme	DIENCE Viviane
Mme	DOIZY Huguette
Mr	DONAT Louis
Mme	DOREAU Marie-Marguerite
Mme	DROUILHET Marie-Louise
Mme	DUBOIS Germaine
Mme	DURIER Yolande
Mme	DUTHILLEUL Lucette
Mme	ETIENNE Gilberte
Mr	FABRE Alain

Mme	FANJEAUD Suzanne
Mr	FILIBERTI Michel
Mr	FOUCAUD Bernard
Mme	FOUGUES Simone
Mme	FRANCIN Renée
Mr	GAILLARD Jacques
Mme	GALLAIS Andrée
Mme	GAUTIER Marie Thérèse
Mme	GREZE Monique
Mme	GROULT Marie
Mme	GUEGUEN Yvonne
Mme	GUILLEMIN Anne-Elide
Mr	GUINAULT Didier
Mme	HENNEUSE Raymonde-Lucienne
Mme	HOUDARD Marcelle
Mme	HUON Eliane
Mme	JECKERT Nicole
Mme	KERJEAN Anne Marie-Paule
Mr	LABORDE Marcel
Mr	LACOMBE Georges
Mr	LAGNEZ Maurice
Mme	LAINE Jeanne
Mme	LAUBER Alice
Mr	LE BRAS Jean-Pierre
Mme	LE MOULLEC Françoise
Mme	LEBRETON Jacqueline
Mme	LECLERCQ Jeannine
Mme	LEFEVRE Yvonne
Mr	LELOUQUAULT Philippe
Mr	LEMOINE Michel
Mr	LEMOINE Robert
Mme	LEROY M. Marguerite
Mr	LIMONOT GORGET Jean
Mme	LOUIS Gisèle
Mme	MACHET Denise
Mme	MARTIANO Jacqueline
Mr	MARTINOT Yves
Mme	MATHA
Mr	MAUMERT Raymond
Mme	MELLOT Eliane
Mr	MINIERE Jean
Mme	MONTIBUS Simone
Mr	MORISSEAU Michel
Mme	MORTET Liliane
Mme	MORVAN Renée
Mme	MOYSAN Geneviève
Mr	MUNSCH Jean-Claude
Mme	NEVEU Paulette

Mme	PAUTRAT Simone
Mme	PERNIN Jacqueline
Mme	PETITPAS Denise
Mr	PIECOURT Fernand
Mme	PIERSON Jacqueline
Mme	PONCET Anne-Marie
Mr	RAY Maurice
Mr	REMY Gilbert
Mme	RINALDIS Renée
Mr	RIOU Jean-Etienne
Mr	RIVET Pierre
Mme	ROCHE Françoise
Mme	RONCEUX Marcelle
Mme	ROPITEAU Jacqueline
Mr	ROULLAND Emile
Mme	ROULLE Bernadette
Mr	ROUSSEAU Marcel
Mme	SAULNIER Madeleine
Mme	SCHUCK Louise
Mme	SEGURA Marie-Claire
Mr	SELVI Guy
Mr	SIMI Claude
Mme	SIMON Louise
Mme	SINET Colette
Mme	THICOIPE Yvette
Mme	TOLDALAGI Eva
Mme	TREMBLAY Jeannine
Mme	TRICOT Madeleine
Mr	VANDEL Jacques
Mr	VARAN Behzat
Mr	VERNE Maurice
Mme	VIALAT Renée
Mr	VIGNON André
Mr	VINCKE Pierre
Mme	VISTE Monique
Mme	VOINIER Georgette
Mr	WURCKLER Alain

DÉLÉGATION PARIBAS

Mme	BERNARDI Jeanne
Mr	DE BOISGROLIER Jacques
Mme	DELAMARRE Yvonne
Mr	HOMOLLE François
Mr	LEMAITRE René
Mr	POIRAULT Michel

les petites annonces

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE GRACIEUSEMENT À NOS ADHÉRENTS

À LOUER

MENTON (06)

St. 30 m² + balcon 7 m², tt confort, calme, centre-ville, gares SNCF et routière, plage à 10 min à pied // Loc. ttes saisons // Tél. : 06 64 88 51 22 de 14 h à 20 h

NICE (06)

Au cœur du port, ap. 2 p., 30 m², 2^e ét. avec asc., balcon, ch. lit double, cuis. équipée, douche WC, calme, WiFi, proche transp. // Px de 60 à 70 € la nuit mini 3 nuits et 400 à 500 € la sem. // Tél. : 04 93 37 99 09 ou 06 20 14 47 30 // Email : mcdigeon@gmail.com

ROQUEBRUNE CAP-MARTIN (06)

Ap. 58 m² + terrasse 27 m², 3^e étage avec asc. // Vue sur Monaco // Entrée, cuis., ch., séj., couchage 4 pers., TV, garage fermé, tennis, pisc. // Px selon période // Photos sur demande // Tél. : 02 35 82 76 49 ou 04 93 57 17 72 ou 06 60 88 76 49

LATTES (34)

Mobil-home 4/5 pers., prox. Montpellier-Palavas, camping 4* Le Lac des Rêves, pisc., tennis, bar-resto, épicerie, animations, équipé frigo, congel., micro-ondes, four, barbecue électr., douche et WC séparés // Px selon période d'avril à octobre // Tél. : 03 84 91 50 69 ou 06 77 29 43 30

BRIDES-LES-BAINS (73)

St. 34 m² pour 4 pers. // Station thermale et ski (3 Vallées), situé face aux Thermes et proche de toutes commodités // Tt confort (LV, TV), balcon // Px selon saison et durée // Tél. : 04 73 87 25 81 ou 06 72 06 80 41 // Email : lmbert.jean-pierre@akeonet.com

SIXT-FER-À-CHEVAL (74)

Châlet pour 6 pers. // Tt confort // Bien situé et ensoleillé // Px à la sem. selon saison : 450 à 550 € // Tél. : 01 39 72 48 28 ou 06 62 57 47 99 // Email : bonnet.jocelyne@hotmail.fr

CAVALAIRE-SUR-MER (83)

St. 24 m² + terrasse 13 m² + garage individuel à 30 m de la mer, tt équipé, clim. // Px selon période : 300 à 630 € la sem. // Tél. : 06 09 39 77 49

SIX-FOURS-LES-PLAGES (83)

Dom. Coudoulière, st. 4 pers., rés. standing, 150 m plage // Pisc. gratuite, parking privé, jard. fleuris, pinède, 2 lacs, comm. prox. // Px à la sem. 250 € hors saison + chauff. 40 € si nécessaire // Tél. : 06 30 25 27 56 // Email : mc1.gautier@free.fr

ANGLES-SUR-L'ANGLIN (86)

Mais. 50 m², séj. salon, cuis., ch., SDB, cour intérieure // Px 250 à 450 € la sem. du lundi au lundi selon période, le week-end 200 € // Tél. : 07 87 72 05 58 ou 05 49 48 21 40 // Email : eliane.mauvilly@free.fr

VENISE (Italie)

À la sem., tte l'année, ap. 80 m², 100 m pl. St-Marc, standing, calme, lumineux, pour 4/6 pers., 2 SDE, chauff. cent. individuel // Nettoyage départ, draps // Px de 650 à 1 430 € selon période // Tél. : 06 70 04 71 44

DIVERS

À vendre 2 collections en 12 volumes : CHURCHILL et DE GAULLE // Px à débattre // Tél. : 03 84 26 40 02 le soir.

Pour une parution immédiate, publiez vos annonces sur

► www.adr.bnpparibas.com



actualisation de vos coordonnées



Coupon à retourner à : ASSOCIATION DES RETRAITÉS BNP PARIBAS // Code ACI : CSCS1A1 // 75450 PARIS Cedex 09

Nom Prénom N° agent

Ancienne adresse

Nouvelle adresse

Date du changement

E-mail N° de téléphone

Nouvelle domiciliation bancaire : joindre un RIB ou un RIP

Date et signature

PARLONS PROJET - PARLONS RETRAITE



Comment financer ma retraite sans économiser sur tout ?

COMMENCEZ À PRÉPARER VOTRE RETRAITE
À PARTIR DE **50 €/MOIS.**



BNP PARIBAS

La banque et l'assurance d'un monde qui change

bnpparibas.net